



RÉSIDENCES LES SOURCES

Foyer de Vie Occupationnel – Foyer d'Accueil Médicalisé

28, rue de la Démènerie 78330 Fontenay-le-Fleury

Tél. : 01 30 07 15 50 Fax : 01 30 07 15 65

RAPPORT D'ACTIVITES DES RESIDENCES LES SOURCES 2015

**Foyer de Vie Occupationnel
Foyer d'Accueil Médicalisé**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	page 5 – 7

PREMIERE PARTIE : ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

1. LES RÉSIDENTS	page.8 - 18
– Données sur la population accueillie	
– Journées réalisées	
– Les admissions et les sorties	
– Participation des résidents	
2. LE PERSONNEL.....	page.19 - 22
– Données sociales	
– Mouvement de personnel	
3. LE PERSONNEL SOIGNANT	page 23 - 31
4. LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE	page 32 - 33
CONCLUSION	page 34 – 35

DEUXIÈME PARTIE : LES ACTIONS CONDUITES

1 - RAPPORT DU CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF DU FVO.....	page.36 - 47
2 - RAPPORT DU CHEF SERVICE ÉDUCATIF DU FAM.....	page.48 - 54
3 - RAPPORT DU CHEF DU SERVICE ANIMATION	page.55 - 63
4- ANNEXE	page.64

INTRODUCTION

L'année 2015 marque une étape dans l'évolution des Résidences Les Sources pour les cinq prochaines années avec la réalisation du nouveau Projet d'Etablissement, qui intègre les préconisations de la première évaluation externe.

Les perspectives énoncées dans le précédent rapport, rappelées ci-dessous, traduisent pour partie l'activité des établissements :

- *La réalisation de l'évaluation externe*
- *La finalisation du Projet d'Etablissement*
- *La participation à la préparation de la seconde édition du Festival Handicap Sexe et Sexualité, qui aura lieu en mai 2016.*
- *L'inscription de professionnels dans un groupe de travail initié par l'Association Œuvre Falret portant sur l'accompagnement de la Vie Affective.*
- *L'organisation pour l'accueil des partenaires à la journée inter-établissements qui se déroulera aux Résidences Les Sources en octobre.*
- *La mise en œuvre du projet des résidents sur le traitement de leur linge.*
- *La mise en place d'une action partenariale avec la commune, le jardin solidaire.*
- *La réalisation de travaux d'aménagement des salles de bain partagées au FAM et celles qui sont communes au FVO.*
- *Le démarrage en octobre 2015 de la Recherche Action « Maladies psychiques et Pratiques de l'accompagnement » pour laquelle nous avons été retenus par le Conseil scientifique de la Fondation Œuvre Falret.*
- *La participation de résidents au Colloque de Lille sur le concept de « Rétablissement » avec la participation du Pair-Aidant du secteur XI, le 08 janvier 2015.*

A l'exception des travaux d'aménagement des salles de bain qui seront reportés en 2016, les engagements ont été honorés.

En complément de ces différentes actions conduites, l'Association Œuvre Falret a mené un audit sur les bâtiments en termes de réglementation et de mise en conformité, afin de constituer le dossier AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) devant répondre aux obligations d'accessibilité. Au sein des Résidences Les Sources, certaines adaptations ont été initiées dès 2015, telles que la signalétique interne, la mise en place d'un visiophone et de bandes podotactiles au niveau des escaliers.

Dans ce rapport d'activités, l'accent a été mis sur la présentation des personnes accueillies dans chaque foyer, à partir de données sociales et à travers des témoignages de résidents ainsi que sur les modalités d'accompagnement bien spécifiques des équipes médico-sociales du FVO et du FAM.

La partie présentation de l'établissement a été remaniée à partir du nouveau Projet d'Etablissement, et pour éclairer le lecteur sur la dynamique engagée vers l'empowerment, nous tenions à donner la parole aux résidents concernant « l'ouverture de l'établissement sur la culture », ainsi que sur leur travail de Recherche « *Comment les usagers considèrent l'aide apportée dans les établissements de l'Œuvre Falret ?* ».

L'année 2015 s'est aussi caractérisée par un remaniement de l'équipe de direction avec la venue de Mme Le Jallé, chef de service éducatif du FAM, et de Mme Thieffine, chef du service animation, qui avait assuré cette fonction temporairement, en remplacement de Mme Grévisse. Egalement, les mouvements de personnel, principalement sur le foyer d'accueil médicalisé, a conduit à l'intégration de nouveaux salariés qui ont participé à cette dynamique de changements.

L'activité des Résidences Les Sources se traduit d'année en année par l'implication, l'adaptation et la motivation, de plus en plus sollicitées, de l'ensemble des professionnels dans une démarche d'amélioration continue, en s'inscrivant pleinement dans divers champs de réflexion partagée. La reconnaissance de ces investissements tant personnels que collectifs, ainsi que la prise en compte des responsabilités des salariés ne sont pas en juste proportion avec « l'évolution » de la politique salariale du secteur social et médico-social.

La première partie de ce document aborde l'activité des établissements, les personnes accueillies, le bilan social et les journées réalisées.

La deuxième partie éclairera les lecteurs sur les services, qui ont connu un développement de leur activité ou mis en place des axes de travail adaptés à l'évolution des résidents, donnant ainsi une vision globale du fonctionnement des deux foyers.

PRESENTATION DES RESIDENCES LES SOURCES

Les Résidences Les Sources comportent un Foyer de Vie Occupationnel de 40 places et un Foyer d'Accueil Médicalisé de 20 lits, intégrés dans un même ensemble immobilier de 3 262 m², au sein d'un quartier résidentiel de la ville de Fontenay le Fleury.

Concernant les lieux privés, il y a 52 chambres individuelles d'une surface de 24m² comprenant une salle d'eau et toilettes intégrées, et 8 chambres dont la salle de bain est commune sur le FAM. Cette configuration a permis l'accueil de couples au sein de cette institution, quel que soit le rattachement F.V.O ou F.A.M des personnes.

Une autre particularité est de disposer d'un plateau technique commun, composé d'un service de soins, d'un service animation, de prestataires dédiés à la restauration, à l'entretien et à la surveillance la nuit des locaux, et de salariés des services généraux, dont les missions s'exercent conjointement sur les 2 foyers (Maîtresse de maison, Lingère, Agent technique, Surveillants de nuit).

Cette structure ouverte depuis octobre 2004, est un lieu de vie fonctionnant en continu, qui accueille dans une mixité, des personnes souffrant d'une maladie mentale chronique.

1-Le Foyer de Vie relève des dispositions réglementaires relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux (loi du 30/06/1975- loi du 02/01/2002 et loi du 11/02/2005).

Ce type de structure est prévu pour accueillir des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus, temporairement ou durablement, d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient, cependant, d'une autonomie suffisante dans les occupations quotidiennes : activités culturelles, éducatives et sportives ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale. Elles relèvent d'un accompagnement plus ou moins important dans les actes de la vie quotidienne mais ne nécessitent pas d'une surveillance médicale et de soins constants. Elles sont par conséquent notablement moins dépendantes que les personnes accueillies en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

Du précédent Projet d'Etablissement, nous reprendrons 3 points essentiels précisant le terme « occupationnel » :

- Marquer une opposition à la croyance que les résidents du Foyer de Vie y sont forcément pour le reste de leur existence.
- Insister sur les notions de socialisation s'appuyant sur la base d'activités diversifiées, d'apprentissage de la vie en groupe, sur la réalisation d'activités suivies.
- Démontrer que cette structure est une passerelle vers une plus grande autonomie, un accompagnement personnalisé pouvant conduire à une vie plus active, voire professionnelle.

2- Les F.A.M ont été mis en place par la **circulaire n°86-6 du 14 février 1986**, sous la dénomination de Foyer à Double Tarification, structure expérimentale de prise en charge d'adultes gravement handicapés. Ce type de foyer appartient à la catégorie d'établissements dédiés à la prise en charge des personnes handicapées. Il fait partie intégrante des établissements sociaux et médico-sociaux référencés dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (article L312-1).

Le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille des personnes handicapées physiques, mentales (déficients intellectuels ou malades mentaux handicapés) ou atteintes de handicaps associés, que la dépendance totale ou partielle rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessite **l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence, ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.**

Leur mission est de fournir un lieu de vie et d'accompagner leur public dans tous les actes essentiels de la vie, de développer les apprentissages, de favoriser l'autonomie et l'insertion dans la vie sociale, d'assurer un suivi médical et des soins constants nécessaires à la santé physique et psychique et de mettre en œuvre un projet personnalisé.

Ceci n'exclut en rien la prise en compte de l'évolution de toute personne qui pourrait bénéficier d'une réorientation en Foyer de Vie ou dont le projet serait de vivre en dehors d'une collectivité.

MISSIONS ET OBJECTIFS :

Les Résidences Les Sources offrent des prestations éducatives et thérapeutiques qui sont indissociables. La cohérence des pratiques professionnelles et la cohésion des différents intervenants auprès des résidents sont des facteurs clés d'une prise en charge adaptée. Le travail éducatif a pour objectif de favoriser, par le biais d'activités et d'un accompagnement personnalisé au quotidien, l'exploration de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et physiques des résidents des foyers.

Il s'agit d'élaborer des actions en référence à une éthique de la personne considérée comme sujet-citoyen en devenir, qui abordera le résident dans sa globalité, en considérant ses difficultés, mais aussi l'éventail de ses potentialités.

Ses missions s'articulent autour de trois axes : la continuité des soins, le développement de l'autonomie de la personne et la socialisation.

La recherche d'un équilibre psychique et du bien-être du résident sont des vecteurs à son épanouissement, vers une vie sociale ordinaire.

Les actions menées ont pour objectifs :

- Assurer la continuité des soins par :
 - un suivi et un accompagnement médical tant psychique que somatique, dans le cadre d'une surveillance médicale adaptée.
 - une politique de prévention et de promotion de la santé.
 - une recherche constante d'un partenariat avec les familles, les délégués mandataires, le secteur sanitaire, les professionnels médicaux et paramédicaux de proximité et les réseaux de santé et de soins.
- Proposer un cadre de vie sécurisant dans lequel le résident peut s'épanouir et recevoir ses ami(e)s et/ou sa famille, s'il le souhaite.

- Assurer une qualité de vie en collectivité en veillant à la convivialité des temps collectifs, et en recherchant une souplesse et une adaptation de l'organisation pour concilier rythme de vie collective et rythme individuel, tout en préservant certains repères temporels stables.
- Rechercher la participation des résidents dans l'élaboration et le suivi de leur projet de vie, dans le fonctionnement des foyers et dans les différentes actions menées au sein de la commune ou du territoire.
- Lutter contre le repli sur soi et veiller au maintien des acquis, en proposant des activités diversifiées en groupe et/ou en individuel.
- Promouvoir et soutenir l'intégration et l'inscription sociale du résident en utilisant les infrastructures existantes.

La différence en termes d'accompagnement entre le candidat relevant du FAM par rapport à celui qui est orienté au FVO, est caractérisée par un étayage plus important et constant dans les actes de la vie quotidienne et dans les soins, où la dimension de proximité que représentent les petites unités de vie est alors déterminante pour répondre aux besoins de la personne.

PREMIERE PARTIE

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

1. LES RESIDENTS

Depuis le 11/10/2004, date d'ouverture des Résidences Les Sources, 46 résidents (29 personnes au FVO et 17 personnes au FAM) ne sont plus présents.

La durée moyenne de séjour par foyer est respectivement de 3 ans et 7 mois au FVO et de 3 ans et 6 mois au FAM.

Tableau récapitulatif des sorties par foyer

Motifs/Sorties	FVO 29 résidents (es)	FAM 17 résidents (es)
Retour en famille	2	0
Accession à un logement individuel	4	2
Retour à l'hôpital	10	7
Décès	7	2
Réorientation sur un des foyers en interne	4	3
Autres	2	3

Par ailleurs, nous constatons que les personnes décédées suite à des pathologies somatiques, étaient âgées entre 47 ans et 62 ans.

Les données médico-sociales de la population accueillie avant leur admission au sein des Résidences Les Sources présentées ci-dessous, viennent renseigner principalement sur les parcours des résidents(es) de chaque foyer.

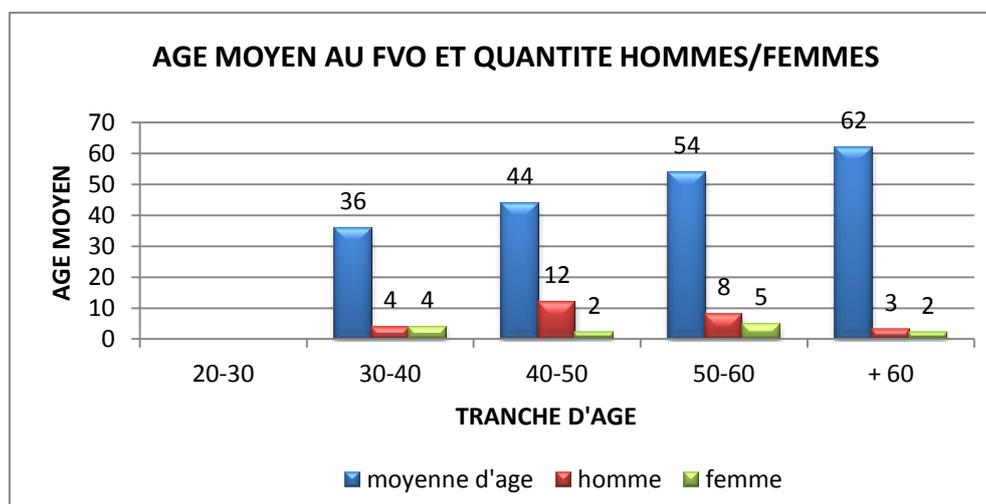
De plus, le comparatif des données de 2010 et de 2015 souligne des différences de profils des personnes admises au FVO et au FAM

Critères	FVO/ 2010	FVO/2015	FAM/2010	FAM/2015
Moyenne d'âge (M.A)/Genre	M.A global : 46 ans 28 hommes : M.A 44 ans 12 femmes : M.A 50 ans	M.A global : 48 ans 27 hommes : M.A 47 ans 13 femmes : M.A 49 ans	M.A global : 47 ans 10 hommes : M.A 46 ans 10 femmes : M.A 47 ans	M.A global : 51 ans 11 hommes : M.A 49 ans 9 femmes : M.A 52 ans
Niveau d'études	30 non diplômés- 10 études supérieures ou autres diplômes	25 non diplômés- 15 études supérieures ou autres diplômes	16 non diplômés 4 études supérieures ou bacheliers	15 non diplômés- 5 études supérieures ou bacheliers
Activité professionnelle	10 en ESAT-22 en Milieu ordinaire- 8 sans profession	9 en ESAT - 25 en milieu ordinaire- 6 sans profession	1 en ESAT- 10 en milieu ordinaire- 9 sans profession	4 en ESAT- 6 en milieu ordinaire- 10 sans profession
Situation avant admission/hébergement	F. Hébergement : 8 Famille : 10 Hospitalisation : 9 Logement individuel : 9 Autres : 4	F. Hébergement : 7 Famille : 13 Hospitalisation : 7 Log. individuel : 9 Autres : 4	F. Hébergement : 0 Famille : 4 Hospitalisation : 9 Log. individuel : 5 Autres : 2	F. Hébergement : 0 Famille : 0 Hospitalisation : 9 Log. individuel : 2 Autres : 9
Diagnostics	Schizophrénies : 37 Maladie bipolaire : 1 Psychose infantile : 2	Schizophrénies : 36 Maladie bipolaire : 2 Psychose infantile : 2	Schizophrénies : 18 Maladie bipolaire : 1 Psychose infantile : 1	Schizophrénies : 19 Maladie bipolaire : 0 Psychose infantile : 1
Personnes ayant des enfants	2	3	3	1

Données sur la population accueillie au 31/12/2015

FOYER DE VIE OCCUPATIONNEL

- Capacité autorisée de 40 places
- Origine géographique : **2** résidentes sont hors département des Yvelines
- Moyenne d'âge : **49 ans**
- Hommes : **28** – Femmes : **12**

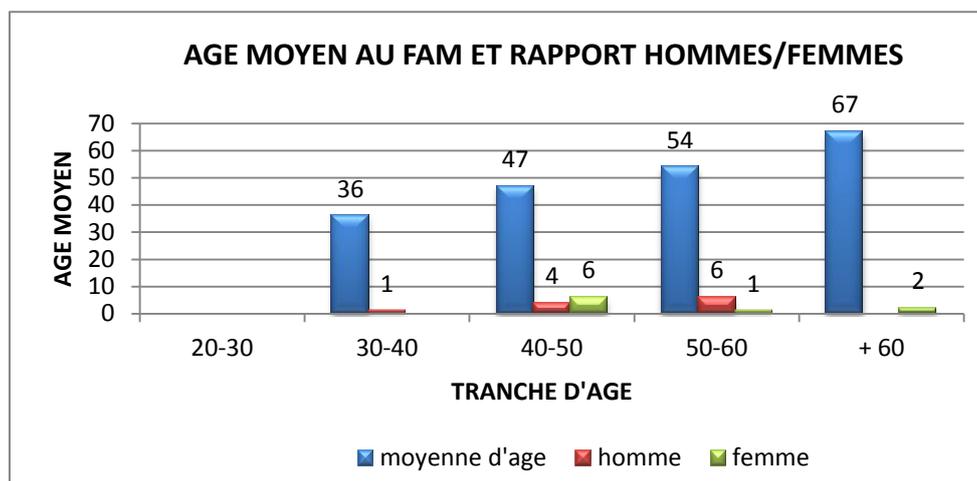


- Mesures de protection

Régime de protection	Nombre de résidents
Tutelle	3 résidents
Curatelle renforcée	28 résidents
Curatelle simple	3 résidents
Sans mesure	6 résidents

FOYER D'ACCUEIL MEDICALISÉ

- Capacité autorisée de 20 lits. Au 31/12/2015
- Origine géographique : **2** résidentes sont hors département des Yvelines
- Moyenne d'âge : **51 ans**
- Hommes : **11** – Femmes : **9**



- Mesures de protection

Régime de protection	Nombre de résidents
Tutelle	7 résidents
Curatelle renforcée	9 résidents
Curatelle simple	1 résident
Sans mesure	3 résidents

LES JOURNEES REALISEES

Tableau des « données comparatives »

		2014			2015		
		Nb journées réalisées/foyer FVO : 14 550 j- FAM : 7 180 j Nb journées prévisionnelles au Bx / FVO : 14 308 j- FAM : 7 154j -98% Taux d'occupation- 365j/an			Nb journées réalisées/foyer - FVO : 14 570 j- FAM : 7 045 j Nb journées prévisionnelles au Bx FVO : 14 381j soit 98.5% de Taux d'occupation- 365j/an FAM : 7 154 j soit 98% de Taux d'occupation- 365j/an		
BX	Taux Plein : Présences 12 702j : 87% du Taux d'occupation	Absences <> à 72 heures 11% du Taux d'occupation		Taux Plein : Présences 12 702 j : 87% du Taux d'occupation	Absences <> à 72 heures 11.5% du Taux d'occupation		
	Journées réalisées/Présences	4% Absences < 72h	7% Absences>72h	Journées réalisées/Présences	4.5% Absences< 72h	7% Absences> 72h	
FVO	12 630j soit 86.51 % (JP : 14 308j) Ecart de 0.49%	865j soit 6.04 % (JP : 14 308j) Ecart de 2.04%	1 055 j soit 7.37 % (JP : 14 308j) Ecart de 0.37 %	12 728j soit 88.50% (JP : 14 381 j) Ecart de 1.50%	878 j soit 6.10% (JP : 14 381 j) Ecart de 1.6%	964 j soit 6.70% (JP : 14 381 j) Ecart de 0.3%	
	JR à Tx plein : 13 495 j (JP Taux plein : 13 286j) Ecart de 1.57%	JR à Tx réduit : 1 055 j (JP Tx réduit : 1022 j)		JR à Tx plein : 13 606j (JP Taux plein : 13 359 j) Ecart de 1.84 %	JR à Tx réduit : 964j (JP Taux réduit : 1022j)		
BX	Taux Plein : Présences 6 424j : 88% du Taux d'occupation	Absences <> à 72 heures 10% du Taux d'occupation		Taux Plein : Présences 6 424j : 88% du Taux d'occupation	Absences <> à 72 heures 10% du Taux d'occupation		
	Journées réalisées/Présence	4% Absences< 72h	6% Absences>72h	Journées réalisées/Présences	4% Absences< 72h	6% Absences>72h	
FAM	6 324j soit 88.39% (JP : 7 154j) Ecart de 0.39%	299j soit 4.17% (JP : 7 154 j) Ecart de 0.17%	557j soit 7.78% (JP : 7 174j) Ecart de 1.78%	6 311j soit 88.21 % (JP : 7 154j) Ecart de 0.21%	204j soit 2.85% (JP : 7 154 j) Ecart de 1.15%	530 j soit 7.26 % (JP : 7 154j) Ecart de 1.26%	
	JR à Tx plein : 6 623j (JP Taux plein : 6 716j) Ecart de 3.09 %	JR à Tx réduit : 557j (JP Taux réduit :438j)		JR à Tx plein : 6 515j (JP Taux plein : 6 716j) Ecart de 2.99%	JR à Tx réduit : 530j (JP Taux réduit : 438 j)		

→ Sur l'exercice 2015, au FVO, il y a eu **189 journées supplémentaires de réalisées**. Comparativement à 2014, les absences <> à 72h représentent 12.80% avec 1 842j (2014 : 13.42% avec 1 920j), et le nombre de journées de présences traduit une augmentation de 28 jours.

Par ailleurs, **39 jours d'hospitalisations au-delà de 60 jours** non pas été facturées.

Le taux d'occupation réalisé est de **99.79%** (2014 : 99.66%), soit **14 570** jours.

→ Sur l'exercice 2015, au FAM, il y a eu **109 journées de moins** par rapport au prévisionnel de 7 154j
 Comparativement à 2014, les absences < > à 72h représentent 10.05% avec 734j (2014 : 11.96% avec 856j), et le nombre de journées de présences traduit une diminution de **113 jours**.
 Par ailleurs, **255 jours d'hospitalisation au-delà de 60 jours** non pas été facturés.

Le taux d'occupation réalisé est de **96.50%** (2014 : 98.36%), soit **7 045 jours**.

FOYER DE VIE OCCUPATIONNEL

Le taux d'occupation prévisionnel 2015 du FVO est de 98.50%, soit 14 381 journées. A partir des nouvelles modalités de facturation, il faut distinguer, les journées de présence et les absences inférieures à 72 heures, qui sont facturées à taux plein (91.5% du taux d'occupation, soit 13 359j) et celles qui sont facturées à taux réduit (7% du taux d'occupation, soit 1022 jours), c'est-à-dire les absences supérieures à 72 heures. Ces dernières représentent les journées de vacances, soit **433 jours**, et les journées d'hospitalisation à partir du 4^{ème} jour, soit **531** journées sur ce foyer, soit au total **964 jours**.

Le tableau de suivi des présences en lien avec la facturation, présente **649** journées d'hospitalisation sur le FVO, dont **13** jours d'hospitalisation somatique. A ce nombre de journées facturées, il faut ajouter **39 jours d'hospitalisation > à 60 jours**, non facturés, soit au total 688 journées d'hospitalisation.

Dates	FOYER DE VIE OCCUPATIONNEL										
	PREVUES				REALISEES						
	Total Présence	Abst <72h	Abst >72h	Cumul	Normales	Hospit < 72h	Abs. < 72h	Total Tx plein	Hospit .>72h	Convenances personnelles	Total Tx réduit
janv-15	1078.8	55.8	86.8	1221.4	1143	6	58	1207	4	29	33
févr-15	974.4	50.4	78.4	1103.2	1021	7	56	1084	25	11	36
mars-15	1078.8	55.8	86.8	1221.4	1104	21	47	1172	48	20	68
avr-15	1044	54	84	1182	1052	12	67	1131	54	15	69
mai-15	1078.8	55.8	86.8	1221.4	1100	3	88	1191	41	8	49
juin-15	1044	54	84	1182	1051	9	49	1109	28	33	61
juil-15	1078.8	55.8	86.8	1221.4	1060	14	54	1128	60	52	112
août-15	1078.8	55.8	86.8	1221.4	973	10	59	1042	88	110	198
sept-15	1044	54	84	1182	1076	6	71	1153	31	16	47
oct-15	1078.8	55.8	86.8	1221.4	1130	12	67	1209	13	18	31
nov-15	1044	54	84	1182	1062	12	48	1122	54	24	78
déc-15	1078.8	55.8	86.8	1221.4	956	6	96	1058	85	97	182
Total 2015	12 702	657	1022	14381	12728	118	760	13606	531	433	964

Comparativement à l'année 2014, l'analyse du nombre de journées d'hospitalisation, montre une nette diminution des hospitalisations somatiques (2014 : 147j) et une augmentation des hospitalisations psychiatriques (2014 : 630 jours).

Les absences de moins de 72 heures ont représenté **878** journées et elles correspondent, pour **760** journées à des week-ends en famille, et pour **118** journées, au cumul des trois premières journées d'hospitalisation.

Au total, le nombre de journées réalisées sur le FVO est de **14 570 jours** facturés, soit **99.79%** de taux d'occupation (14 600j) :

- **13 606 journées réalisées sont facturées à taux plein, soit 93.19% du taux d'occupation. (14 600j)**
- **964 journées sont facturées à taux réduit, soit 6.60% du taux d'occupation. (14 600j)**

Le montant global des journées à taux plein est de **2 041 598.60€**

Le montant global des journées à taux réduit s'établit à **129 765.64 €**

Tableau récapitulatif de facturation des hospitalisations

Prix de journée	Hospitalisations	Hospitalisations psychiatriques	Hospitalisations somatiques	Total des journées d'hospitalisation	Montants facturés des hospitalisations
	FVO				
Taux plein : 149.91€ De janvier à mars 2015 : 151.61 €		109j	9j	118j (34j à 151.61€)	17 747.18 €
Taux réduit somatique : 131.91€ De janvier à mars 2015 : 133.61 €			4j	4j (1j à 133.61€)	547.34€
Taux réduit psychiatrique : 136.41€ De janvier à mars 2015 : 138.11 €		527j		527j (77j à 138.11€)	72 017.27€
Hospitalisation > à 60 jours		39j		39j	0 €
				688 journées	90 293.19 €

L'analyse des journées d'hospitalisation en psychiatrie montre plusieurs cas de figure :

- Hospitalisations séquentielles programmées d'une durée de 7 jours (56 j): 1 résident.
- Une hospitalisation dans l'année (169 jours) : 5 résidents.
- Plusieurs hospitalisations dans l'année (de 2 à 5 semaines -411 jours): 5 résidents.

Sur un total de 684 j d'hospitalisation psychiatrique, 1 résident a cumulé 108 jours

Sur l'effectif de 40 résidents, **13** personnes ont été hospitalisées en psychiatrie (14 personnes en 2014), et **3** résidents ont été hospitalisés pour des soins somatiques sur une durée de 4 à 5 jours (9 personnes en 2014)

FAM HEBERGEMENT

Le taux d'occupation prévisionnel 2015 du FAM est de 98%, soit 7154 journées. Les journées de présence et les absences inférieures à 72 heures sont facturées à taux plein, (92% du taux d'occupation, soit 6 716 j), et les absences supérieures à 72 heures sont facturées à taux réduit (6% du taux d'occupation, soit 438 j). Ces dernières représentent les journées de vacances, soit **169** jours en 2015 et **361** journées d'hospitalisation à partir du 4^{ème} jour, soit au total **530** journées à taux réduit.

Le tableau de suivi des présences présente **406** journées d'hospitalisation, dont **7** jours d'hospitalisation somatique, soit une diminution de **46** jours par rapport à 2014 (452j). A ce nombre de journées facturées, il faut ajouter **255 jours d'hospitalisation > à 60 jours**, non facturés, soit au total 661 journées d'hospitalisation.

Dates	FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE										
	PREVUES				REALISEES						
	Total	Abst <72h	Abst >72h	Cumul	Normales	Hospt < 72h	Abs. < 72h	Total tx plein	Hospit. >72h	Convenances personnelles	Total Tx réduit
janv-15	545.6	24,8	37.2	607,6	580	3	13	596	15	9	24
févr-15	492.8	22.4	33.6	548.8	502	6	10	518	42	0	42
mars-15	545.6	24,8	37.2	607,6	541	3	10	554	49	0	49
avr-15	528	24	36	588	506	6	10	522	34	0	34
mai-15	545.6	24,8	37.2	607,6	518	3	13	534	23	1	24
juin-15	528	24	36	588	522	2	8	532	4	8	12
juil-15	545.6	24,8	37.2	607,6	485	1	15	501	0	53	53
août-15	545.6	24,8	37.2	607,6	499	6	24	529	12	69	81
sept-15	528	24	36	588	549	0	10	559	38	3	41
oct-15	545.6	24,8	37.2	607,6	580	3	10	593	27	0	27
nov-15	528	24	36	588	517	9	12	538	60	2	62
déc-15	545.6	24,8	37.2	607,6	512	3	24	539	57	24	81
Total 2015	6424	292	438	7 154	6311	45	159	6515	361	169	530

Les absences de moins de 72 heures ont représenté **204** journées et elles correspondent, pour **159** journées, à des week-ends en famille, et pour **45** journées, au cumul des trois premières journées d'hospitalisation.

Au total, le nombre de journées réalisées sur le FAM est de **7 045** jours facturés, soit **96.50%** de taux d'occupation :

- **6 515 journées réalisées sont facturées à taux plein, soit 89.24 % du taux d'occupation (7 300j)**
- **530 journées sont facturées à taux réduit, soit 7.26% du taux d'occupation (7 300j)**

Le montant global des journées à taux plein est de **1 095 529.44 €**.

Le montant global des journées à taux réduit s'établit à **81 137.30€**.

Tableau récapitulatif de facturation des hospitalisations

Prix de journée \ Hospitalisations FAM	Hospitalisations psychiatriques	Hospitalisations somatiques	Total des journées d'hospitalisation	Montants facturés des hospitalisations
Taux plein : 167.52 € De janvier à mars 2015 : 170 €	42 j	3 j	45 j (12 j à 170 €)	7 568.16 €
Taux réduit somatique : 149.52 € De janvier à mars 2015 : 152 €		4 j	4 j	608 €
Taux réduit psychiatrique : 154.02 € De janvier à mars 2015 : 156.50 €	357 j		357 j (102 j à 156.50 €)	55 238.10 €
Hospitalisation Psychiatrique > à 60 jours	255 j		255 j	0 €
			661 journées	63 414.26€

L'analyse des journées d'hospitalisation en psychiatrie montre plusieurs cas de figure :

- Hospitalisations séquentielles programmées de 7 j, soit 14 j dans l'année pour 1 résidente
- Une hospitalisation dans l'année (16 j-21 j et 176 j dont 116 j d'hospitalisation supérieurs à 60 j) : 2 résidents
- Plusieurs hospitalisations (431 j dont 153 j d'hospitalisation supérieurs à 60j) : 4 résidents

Sur un total de 654 j d'hospitalisations psychiatriques, 2 résidents ont cumulé respectivement 235 j et 176 j.

Sur l'effectif de 20 résidents, 7 personnes ont été hospitalisées en psychiatrie (20 personnes en 2014), et 1 résident a été hospitalisé sur une durée de 7 jours pour des soins somatiques.

Le différentiel entre les journées prévisionnelles et les journées réalisées sur chaque foyer sera traduit dans le bilan financier.

Il est à noter que sur le FAM, les journées non facturées (255 j) s'élèvent à un montant de **39 317.26 €** et sur le FVO, elles représentent la somme de **5 912.79€** (39 j).

FAM SOINS

Le tableau de suivi des présences, ci-dessous, rappelle que toutes les absences supérieures à 12 heures, conformément au Code de la Sécurité Sociale, sont décomptées des journées prévisionnelles (JP), soit **6 497 Jours** en 2015 (taux d'occupation prévisionnel de **89%**).

- 6 311 journées de présences ont été réalisées, soit **86.45 %** de taux d'occupation (7 300 j)
- Le taux d'absences représente **13.54 %** du taux d'occupation avec **989** jours (2014 : 11.72% avec 856 j).

Tableau de suivi des présences

Dates	Foyer d'Accueil Médicalisé/ARS				
	Prévues	Réalisées			
	Total	Normales	Hospitalisations	Convenances Personnelles.	Total ABS>12h
janv-15	551.8	580	18	22	40
févr-15	498.4	502	48	10	58
mars-15	551.8	541	69	10	79
avr-15	534	506	84	10	94
mai-15	551.8	518	88	14	102
juin-15	534	522	66	16	82
juil-15	551.8	485	63	68	131
août-15	551.8	499	28	93	121
sept-15	534	549	38	13	51
oct-15	551.8	580	30	10	40
nov-15	534	517	69	14	83
déc-15	551.8	512	60	48	108
Total 2015	6497	6311	661	328	989

Les absences qui représentent 989 jours, correspondent, pour **328 journées**, à des week-ends en famille (2014 : 407j), à des vacances, et pour **661 jours** à des hospitalisations (2014 : 452j), dont **255 jours sur une durée supérieure à 60 jours** (c/f: Tableau récapitulatif de facturation des hospitalisations FAM H).

A titre indicatif, sur 20 résidents :

- ❖ 4 Résidents ont bénéficié d'un séjour avec un organisme de tourisme adapté de 2 ou 3 semaines, soit **85 jours**.
- ❖ 8 Résidents ont bénéficié de W.E en famille, régulièrement dans l'année, soit **91 jours**
- ❖ 9 Résidents sont partis en vacances en famille dans l'année, soit **152 jours**.
- ❖ Plus de la moitié de l'effectif du FAM (12 personnes) ne bénéficie pas d'un accueil en famille > à 12 heures

Concernant les hospitalisations, sur l'effectif de 20 résidents, **7 personnes** ont été hospitalisées en psychiatrie (20 personnes en 2014), et **1 résident** a été hospitalisé sur une durée de 7 jours pour des soins somatiques.

MOUVEMENTS EFFECTIFS DES RESIDENTS

ADMISSIONS

Sur le FVO, il y a eu deux admissions, dont une candidate admise le 17/08/2015, qui a été adressée par le Foyer d'Hébergement « La Colline » de l'Œuvre Falret, et un patient du secteur de St Germain en Laye accompagné dans sa démarche par la Section d'Adaptation Spécialisée de l'ESAT COTRA, qui est entré le 01/07/2015.

Sur le FAM, il n'y a pas eu d'admission.

Une demande de fin de prise en charge et de réorientation pour deux résidents a été adressée à la MDPH, l'une en date du 19/03/2015 et l'autre en date du 04/05/2015, dont la réponse négative par courrier nous a été transmise respectivement le 20/07/2015 et le 22/07/2015.

Durant plusieurs mois ces deux résidents étaient en soins sur leur secteur psychiatrique, ce qui a généré un nombre de journées au-delà de 60j non facturées, avant d'être à nouveau accueillis, respectivement, le 11/08/2015 et le 25/08/2015.

SORTIES

Deux résidents du FVO ont intégré un logement meublé individuel situé à Fontenay Le Fleury, relevant de l'Association ALFI.

Nombre de personnes présentes au 01/01/2015		Nombre de personnes entrées en 2015		Nombre de personnes sorties en 2015		Nombre de personnes présentes au 31/12/2015		nombre total de personnes accueillies entre le 01/01/15 et 31/12/15	
FVO	FAM	FVO	FAM	FVO	FAM	FVO	FAM	FVO	FAM
40	20	2	0	2	0	40	20	42	20

La durée de séjour au sein des Résidences les Sources a représenté, respectivement, 10.8 ans et 5.5 ans, pour ces 2 personnes.

DEMANDES D'ADMISSION EN 2015

Les demandes d'admission proviennent du secteur sanitaire, des structures sociales et médico-sociales ainsi que des familles et des Associations (tutélaires et autres).
La liste d'attente des candidats retenus est de **10** pour le FVO et **8** pour le FAM.

	30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	+ 50 ans	Observations Demandes incomplètes
FVO	3	2	8	5	8 demandes sans date de naissance 4 demandes non adaptées (MAS, etc) 12 demandes sans orientation FVO ou FAM
FAM	5	5	11	13	

PARTICIPATION DES RESIDENTS

Il nous faut rappeler que la participation des résidents intègre non seulement l'expression des attentes, des réflexions, des choix et des capacités créatives, mais également une implication dans la mise en œuvre de projets.

Comme les années précédentes, ces temps de participation ont revêtu différentes caractéristiques dans les formes d'expression, de concertation et de décision.

- Les instances d'expression : les réunions mensuelles du Conseil des délégués des résidents, le Conseil de la Vie Sociale (3 fois/an) et les rencontres collectives mensuelles, par foyer et par unité.
- L'inscription dans des groupes d'expression avec des thématiques spécifiques tels que, « groupe de parole » et « J'ai voyagé en psychiatrie, et après ».
- Les activités créatives et d'échanges hebdomadaires ou mensuels, telles que « l'actualité », et « le café philo », la réalisation du journal interne, l'atelier d'arts plastiques qui fait l'objet d'une exposition annuelle, et l'émission de radio « les Sources voltées ».
- La participation à la démarche d'amélioration continue : un groupe de travail de personnes accueillies s'est investi dans la réécriture du Projet d'Etablissement.
- L'implication dans des actions de formations en interne (PSC1- Sécurité Incendie) et communes aux établissements et services de l'Association Œuvre Falret, telle que la formation dédiée aux élus du CVS, ainsi que dans un travail de recherche (Recherche Usagère).
- Une collaboration dans le cadre de l'évaluation externe des foyers.

LES ACTIVITES

Les activités proposées en animation représentent une planification de 42 activités différentes sur 60 créneaux. L'année a été stable avec toujours une adaptation et ou une réadaptation des activités en fonction des personnes accompagnées. 1^{ère} participation des résidents à un colloque sur le thème du rétablissement et de la paire aide dans le cadre de l'activité « J'ai voyagé en psychiatrie et après... ».

La participation des résidents du FVO a augmenté de 3.01% avec 4478 participations (2014 : 4347 inscriptions) et, au FAM, de 5.08% avec 1820 participations (2014 : 1732 inscriptions). Nous constatons, également, que dans le cadre de la mutualisation des activités avec les établissements de l'Association situés sur les communes de St Cyr l'Ecole et de Fontenay Le Fleury, une croissance de 25.78% de la participation avec 971 inscriptions (2014 : 772 inscriptions), qui s'explique par une fréquentation plus régulière des bénéficiaires aux ateliers.

Les domaines où la participation est plus marquée sont :

- FVO : Les activités de réflexion et de socialisation,
- FAM : Les activités de bien-être et de socialisation,
- Autres établissements et services : Les activités sportives et de réflexion.

Pour rappel, la participation financière des structures s'effectue au prorata du nombre de participations et des coûts générés par l'activité concernée. La mutualisation des activités passe également par la mutualisation des ressources tant humaines que matérielles.

Les sorties réalisées, au nombre de 110, se caractérisent par une programmation culturelle variée et de loisirs diversifiés. Elles sont mises en place à partir des propositions des usagers. Elles ont concerné 34 résidents du FVO avec 492 inscriptions (471 en 2014/39 résidents) et 16 résidents du FAM avec 185 participations (202 en 2014/ 20 résidents).

A ces prestations du service animation s'ajoutent des sorties individualisées, dans le cadre des projets d'accompagnement personnalisé, et collectives, proposées par les éducateurs des différentes unités des deux foyers.

Les séjours, au nombre de 8, initiés par les professionnels des Résidences Les Sources, ont permis à 25 résidents du FVO (sur 30 inscriptions, dont 5 résidents sont partis 2 fois) et 16 résidents du FAM (sur 32 inscriptions) de découvrir de nouvelles activités et de bénéficier de vacances, hors de l'Institution.

Par ailleurs, certaines personnes accueillies sont parties avec des organismes de tourisme adapté, ou en séjours de rupture dans les Cévennes (Structure partenaire depuis 5 ans), et au sein de leurs familles.

Comme chaque année, les Résidences Les Sources participent à différentes manifestations avec la commune et d'autres partenaires.

L'analyse des données et de l'activité 2015 du service animation sera explicitée dans le rapport du chef de service.

2. LE PERSONNEL

Sur un effectif initial de 30 professionnels embauchés en 2004, 10 sont toujours présents au 31/12/2015.

Données sociales :

L'ancienneté moyenne de l'ensemble des personnels (FVO, FAM Hébergement et FAM Soins) est de **6.65 ans**.

	Moyenne d'ancienneté Par Etablissement
FVO	6.89
FAM	6.54

La Moyenne d'âge de l'ensemble des personnels est de **41.6 ans**

	Moyenne d'âge Par Etablissement
FVO	40.7
FAM	42.6

Le Turnover

Le turnover correspond au taux de renouvellement de l'emploi dans un établissement, c'est-à-dire qu'il prend en compte les entrées et les sorties selon l'effectif moyen de l'établissement pris sur une année (nombre d'entrées en 2015 en CDI + nombre de sorties en 2015 en CDI, divisés par 2, le tout divisé par l'effectif total au 31 décembre 2014).

	Turnover
FVO	6%
FAM	22%

L'évolution du Turnover depuis 2013

	Turnover 2013	Turnover 2014	Turnover 2015
FVO	13%	5%	6%
FAM	12%	10%	22%

Mouvements de personnel

Nous constatons quelques mouvements de personnel sur les deux foyers, mais principalement sur le FAM.

- Le FVO a connu le départ d'une salariée en CDI. La Chef du Service Animation, 5.10 années d'ancienneté et diplômée du CAFERUIS, a démissionné le 07/06/2015 pour intégrer un poste de chef de service dans une structure accueillant des enfants polyhandicapés.
- Sur le FAM Hébergement, il y a eu 3 départs de personnel dont 2 démissions et un licenciement. Une éducatrice spécialisée, ayant 2.1 années d'ancienneté, a démissionné le 28/08/2015 pour réaliser un projet personnel et, une AMP, démissionnaire le 21/06/2015 et 10 années d'ancienneté, a souhaité quitter la région parisienne.
- Sur le FAM Soins, il y a eu 2 départs de salariées, dont le licenciement pour inaptitude au poste pour une Aide-Soignante qui a exercé 10 ans au sein de l'établissement et la démission d'une AMP (2.1 années d'ancienneté), qui a bénéficié d'un temps plein dans une autre structure.

De façon concomitante, ces mouvements de personnel se sont accompagnés de changements d'affectation à la demande de quelques professionnels du FVO et du FAM, en demeurant en conformité avec les tableaux des effectifs et dont l'impact salarial a généré des économies au global par rapport à la variation des coefficients (27.4 points de moins/mois/FVO et 49 points/mois au FAM)

TABLEAU RECAPITULATIF DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Nom/Fonction	Motif du remplacement	Etablissement	Etat des recrutements
Grévisse Kathleen, Chef de service Animation (1 ETP)	Démissionnaire au 07/06/2015	FVO	Poste remplacé par Thieffine Marie- Julie le 08/06/2015
Prigent- Gouzou Clémentine, Educatrice Spécialisée (1 ETP)	Changement d'affectation FAM	FVO	Poste remplacé par Gannat Alexis le 01/09/2015
Michel Mathieu, Moniteur- éducateur (1 ETP)	Changement d'affectation FAM	FVO	Poste remplacé par Savary Sophie le 01/09/2015
Cez Laurie, Educatrice Spécialisée (1 ETP)	Démissionnaire au 28/08/2015	FAM Hébergement	Poste remplacé par Prigent-Gouzou Clémentine le 01/09/2015
Thiéffine Marie- Julie, Animatrice 1 ^{ère} catégorie (1 ETP)	Promue Cadre, au poste de chef de service animation	FAM Hébergement	Poste remplacé par Perrin Léoïc le 01/09/2015
Savary Sophie, Monitrice- éducatrice (1 ETP)	Changement d'affectation FVO	FAM Hébergement	Poste remplacé par Michel Mathieu le 01/09/2015
Coulibaly-Diabaté Oumou, AMP (1 ETP)	Licenciée le 15/07/2015	FAM Hébergement	Poste remplacé par Blaise Anaïs (M- E/validé par le CG) le 01/09/2015)
Battesti-Bonnegrace Nathalie, AMP (0.80 ETP)	Démissionnaire le 21/06/2015	FAM Hébergement	Poste remplacé par Dinal Dorine le 01/07/2015
Briffaud Anna, Aide-Soignante (0.50 ETP)	Licenciement pour inaptitude au poste le 30/01/2015	FAM Soins	Poste remplacé par Pilipili Guinaud le 01/05/2015 à 0.50 ETP
Yongo Clarisse, AMP (validé par l'ARS) (0.50 ETP)	Démissionnaire le 27/05/2015	FAM Soins	Poste remplacé par Pilipili Guinaud le 01/06/2015
Pilipili Guinaud, Aide-Soignant (1 ETP)	Changement de poste (passage en travail de nuit à 1 ETP) le 01/06/2015	FAM Soins	Poste remplacé par Baudet Mélanie le 08/09/2015
Mazeret Nathalie Infirmière	Démissionnaire le 30/11/2014	FAM Soins	Poste remplacé par Derrien Sabrina le 30/03/2015

LE TAUX D'ABSENTEISME DES SALARIES EN CDI:

- FVO : **4.44 %** (1.53% en 2013- 3.74% en 2014)

Ce taux d'absentéisme correspond à **281** jours d'arrêt maladie, **70** jours de mi-temps thérapeutique, **104** jours pour congés maternité et paternité, **8.5** jours d'absence sans solde, **6** jours pour enfant malade et de **2** jours de congés pour événements familiaux.

- FAM : **5.24 %** (3.01% en 2013- 7.84% en 2014)

Ce taux d'absentéisme correspond à **296** jours d'arrêt maladie, **37** jours d'accident du travail, **20** jours pour enfant malade, **100** jours de congés maternité et paternité et **10** jours de congés pour événements familiaux.

FORMATIONS EN 2015 :

Associatives :

- « Instances Représentatives du Personnel »

Collectives en interne :

- Formation Sécurité Incendie au bénéfice des salariés et d'un groupe de résidents (12 résidents du FVO- 6 résidents du FAM).
- Formation « Premiers Secours Civique 1 » au bénéfice des salariés et de deux résidents du FVO.
- L'inter-vision avec l'Equipe de Liaison du RPSMYS qui représente une intervention/mois, a été poursuivie en 2015.
- La formation psychiatrique sur les Psychoses est assurée par une psychologue chaque trimestre pour les nouveaux arrivants (salariés et stagiaires) et dans le cadre de la réactualisation des connaissances.

Individuelles :

- Formations de perfectionnement : « Formation à l'approche systémique et aux thérapies familiales » (2^{ème} cycle 4^{ème} année: Psychomotricienne) de 01 à 10/2015- « Psychiatrie d'urgence: Soins spécifiques en urgence psychiatrique » niveau 2 (AMP FVO), en 11/2015 « Soins esthétiques: Perfectionnement maquillage » (Monitrice-éducatrice FAM), en 06/2015, « Sauveteur, Secouriste du Travail » en 11/2015 (E.S-FAM), « Améliorer sa communication et gestion des émotions » (M-E- FVO) en 06/2015.
- Formations à thèmes : « Découverte des pratiques esthétiques » (Monitrice-éducatrice FVO) en 06/2015. « A l'écoute des matériaux : Des travaux manuels à la création » (2 E.S- FAM), « Réflexologie globale de rééquilibrage du corps-Niveau 1 » (IDE).

Formations qualifiantes pluriannuelles, en cours :

- Robinard Maxime (Moniteur-éducateur-FAM) est en formation « Educateur spécialisé » à BUC Ressources depuis le 01/09/2013 jusqu'en juin 2016.

Obtention d'une qualification supérieure en 2015

- Lebourg Stéphanie (Monitrice-éducatrice-FVO) a obtenu son diplôme « Educateur spécialisé » en juin 2015.
- Grévisse Kathleen (Responsable du service animation-FVO) a obtenu le CAFERUIS en février 2015.
- Van Assche Christelle (AMP- FVO) a obtenu son diplôme de « Moniteur-Educateur » en décembre 2015.

3. LE PERSONNEL SOIGNANT

BILAN D'ACTIVITES DES PSYCHIATRES DE L'ETABLISSEMENT)

(Dr Fousson [0,4 ETP], Dr Moineville [0,6 ETP] jusqu'en juin, Dr Rondeau [0,4 ETP] à partir de novembre)

En 2015, le travail des psychiatres s'est inscrit dans la continuité de celui de 2014, poursuivant les objectifs de :

- Articuler accompagnement éducatif, soins psychiques et soins physiques ;
- Mettre en lien les différents acteurs impliqués dans la prise en charge de chaque résident (partenaires professionnels et familles) ;
- Soutenir la réflexion clinique et le bon fonctionnement institutionnel ;
- Favoriser la formation des équipes médico-sociales en psychiatrie ;
- Donner la parole aux résidents ;
- Promouvoir la recherche clinique au sein du médico-social.

Il se décline selon cinq axes :

✓ Activité institutionnelle

Dimension essentielle du travail, elle consiste en une participation aux réunions quotidiennes, aux synthèses annuelles des résidents et aux rencontres avec les équipes sanitaires. Elle s'accompagne d'un engagement dans la démarche d'amélioration de la qualité de l'établissement et du développement d'un partenariat avec les psychiatres des autres structures médico-sociales du territoire. Ce partenariat a débouché sur l'organisation d'une quatrième journée de rencontre inter-établissements courant 2015 où les équipes ont pu échanger sur leurs pratiques. Cette manifestation recueillant toujours un franc succès, elle sera réitérée début 2017. D'autres modalités d'échanges inter-établissements sont à l'étude.

✓ Activité de recherche

L'obtention d'un financement auprès de la Fondation Falret permet de mener une recherche multidisciplinaire intitulée « *Empowerment* et citoyenneté des personnes atteintes de handicap psychique. L'expérience de l'accompagnement et du soin au Foyer Les Sources ».

✓ Activité de formation

Outre les moments de formation « informels », un programme de sensibilisation au handicap psychique a été mis en œuvre à destination des professionnels du Foyer et des institutions médico-sociales du secteur géographique environnant.

✓ Activité de groupe

Le groupe de parole « J'ai voyagé en psychiatrie, et après... » se poursuit depuis 2013. Il s'est accompagné en janvier 2015 d'un transfert de 6 résidents qui ont assisté à un colloque de sociologues à Lille sur le thème « Guérir, se rétablir, aller mieux... en santé mentale et ailleurs ».

✓ Activité clinique

L'activité clinique correspond aux entretiens individuels, familiaux (12 cette année) et aux entretiens conjoints avec les chefs de service éducatifs pour les résidents nécessitant une collaboration médico-éducative plus étroite. Ces derniers ont continué à être développés cette année (61, contre 37 en 2013).

L'essentiel de l'activité de consultation (38%) est assurée pour 7 patients (11%). Plus de la moitié des résidents n'a pas eu besoin d'être reçue (55%).

Activité clinique des psychiatres (2013-2015)	FAM			FVO			Total		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Nombre de résidents	20	20	20	42	40	40	62	60	60
Total des entretiens médicaux	74	76	95	163	138	143	237	214	238
- dont entretiens "médico-éducatifs"	19	10		42	39		61	49	37
- dont entretiens familiaux	3	2		9	5		12	7	
Résidents non vus dans l'année									
Résidents (nombre)	11	6	4	23	17	9	34	23	13
Résidents (%)	55	30	20	55	43	23	55	38	22
Patients vus de 1 à 3 fois dans l'année									
Patients (nombre)	2	6	7	7	12	16	9	22	23
Patients (%)	10	30	35	17	30	40	15	37	38
Patients vus plus de 10 fois dans l'année									
Patients (nombre)	1	1	4	6	4	3	7	5	7
Patients (%)	5	5	20	14	10	8	11	8	12
Entretiens (nombre)	11	16	57	79	65	41	90	81	98
Entretiens (%)	15	21	60	48	47	29	38	38	41

Conclusion et perspectives

A partir de janvier 2016, le poste de psychiatre sera réparti entre 3 professionnels : les docteurs Fousson [0,4 ETP] et Rondeau [0,4 ETP] seront rejoints par le Dr Panhard [0,2 ETP]. Une réflexion est d'ores-et-déjà engagée afin de déterminer les modalités pratiques qui permettront d'assurer la continuité de l'intervention psychiatrique auprès des résidents et des équipes tout en favorisant une certaine différenciation fonctionnelle au sein de l'équipe psychiatrique ainsi constituée.

BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE INFIRMIER

Le service infirmier composé de 4 professionnels, soit 1.85 ETP budgétés, effectue son activité de soins dans le cadre du suivi des résidents des 2 foyers (60 personnes). Le partenariat avec l'hôpital J.M Charcot a permis de renforcer cette équipe d'un poste à temps plein, et de mettre en place une organisation en « binôme référents » sur chaque établissement.

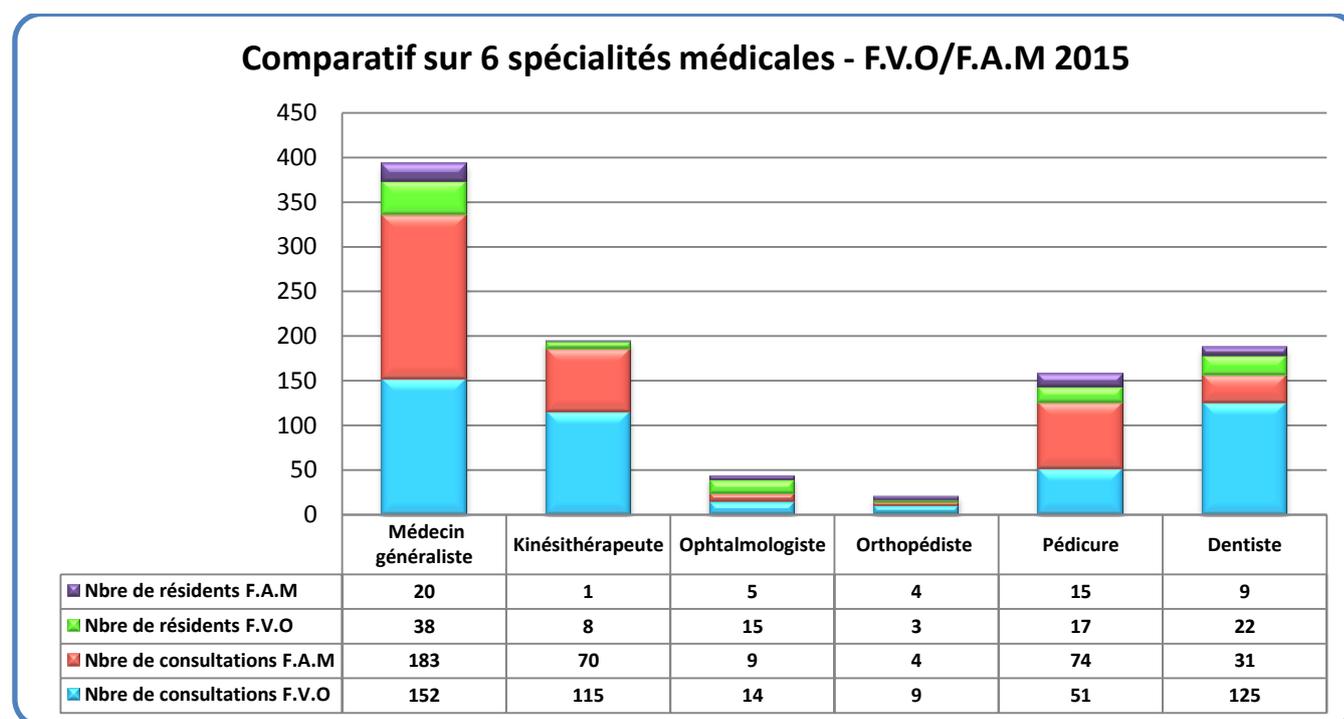
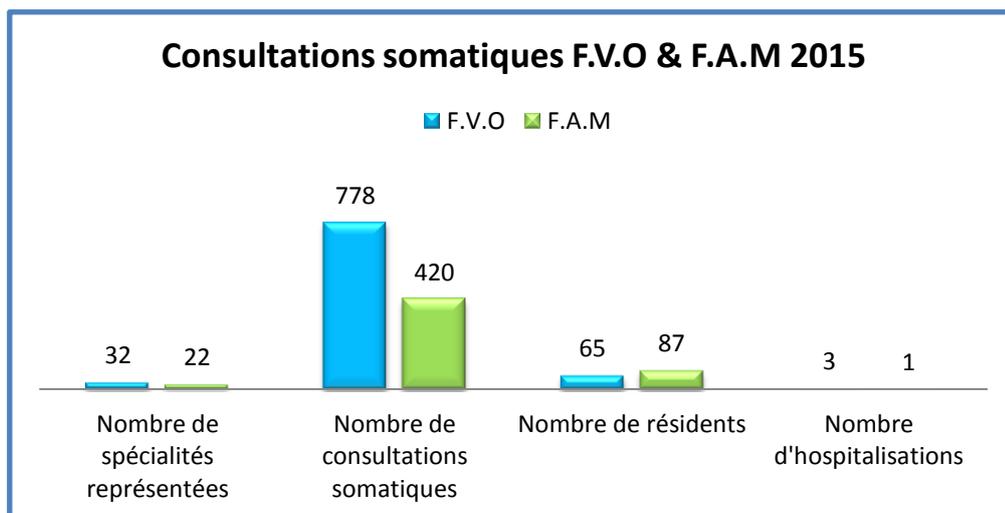
Les missions du service comportent plusieurs actions qui répondent aux objectifs du projet de soins personnalisés et de la promotion à la santé tout en veillant à la continuité des soins. Elles se déclinent de la manière suivante :

- La gestion des traitements (renouvellement et modification des prescriptions, contrôle des traitements préparés par la pharmacie,...) ;
- Le suivi des consultations avec les médecins généralistes, et participation à certains entretiens avec les psychiatres ;
- La planification des rendez-vous pour les examens somatiques et pour les entretiens psychiatriques ;
- L'accompagnement à certaines consultations externes ;
- La mise en œuvre d'ateliers thématiques favorisant la prévention/promotion de la santé ;
- La participation à l'atelier « cognitif » et à des temps d'activités (randonnées, sorties d'été et séjours) qui permettent un enrichissement et une approche différente dans la relation avec les résidents ;
- La réalisation de soins techniques (prises de sang, pansements et autres soins) ;
- L'accueil et le suivi de la formation des élèves infirmiers.

Récapitulatif des consultations :

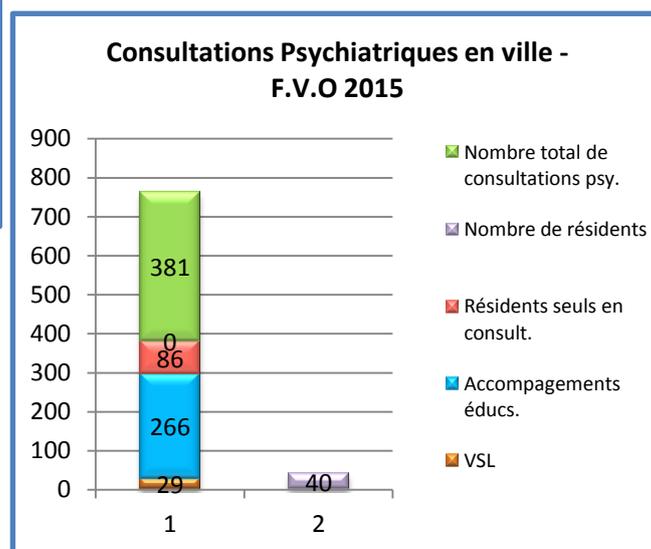
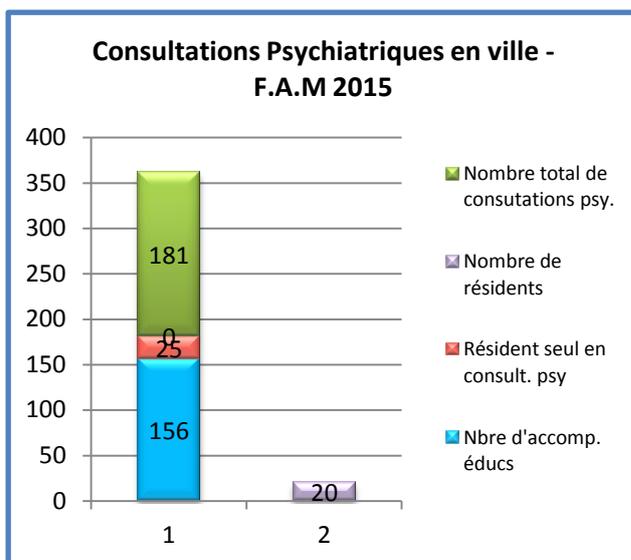
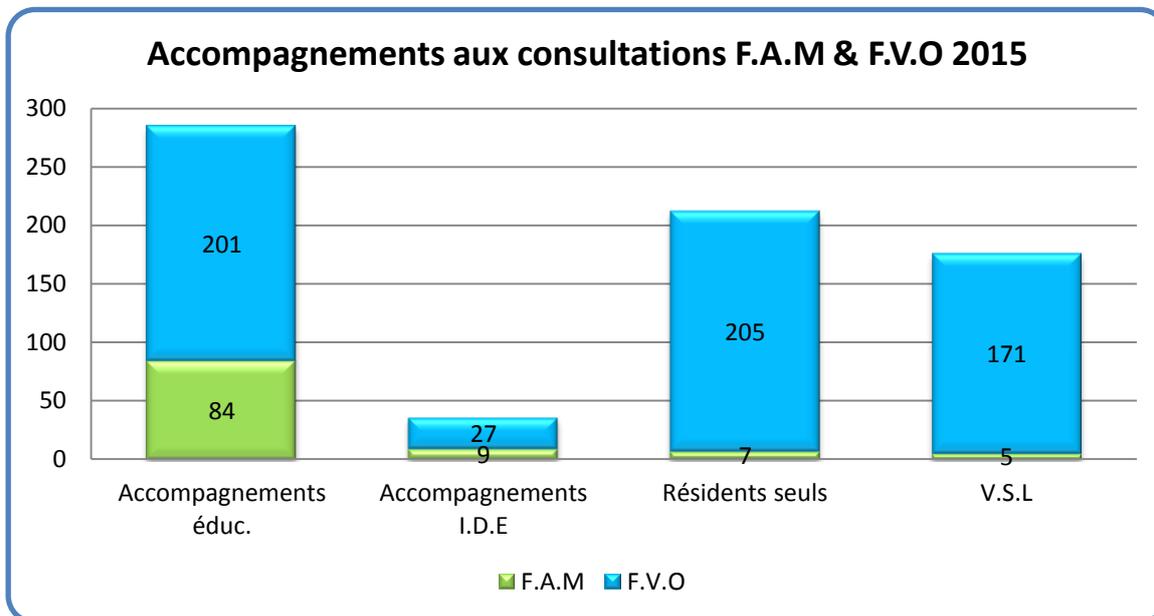
Spécialités médicales	FVO		FAM		Spécialités médicales	FVO		FAM	
	Nombre		Nombre			Nombre		Nombre	
	Consul.	Rés	Consul.	Rés		Consul.	Rés	Consul.	Rés
Addictologue	3	1			ORL	2	1	1	1
Allergologue	1	1			Orthopédiste	9	3	4	4
Anesthésiste	6	5			Orthophoniste	1	1	3	3
Diabétologue	3	3			Orthoptiste	5	1	2	1
Cancérologue	4	2	3	1	Pédicure	51	17	74	15
Cardiologie	7	7	2	2	Phlébologue	2	1		
Dentiste	125	22	31	9	Pneumologue	7	6	2	2
Dermatologue	8	6	1	1	Podologue	11	3	2	2
Gastroentérologue	2	2	1	1	Prothésiste			3	1
Gynécologue	6	5	1	1	Techn. d'imageries /Radiog.	4	3	20	8
Kinésithérapie	115	8	70	1	Rééducation spécialisée	39	20		
Néphrologue	158	1			Rhumatologue	6	1		
Neurologue	3	1	1	1	Stomatologue	4	2	4	2
Nutritionniste	12	1			Tabacologue	10	5		
Ophtho	14	15	9	5	Urologue	1	1	1	1
Médecin généraliste	152	63	183	23	Médecine interne	4	3		
					Total	778	65	420	87

Les données statistiques présentées ci-dessous, traduisent l'activité du service infirmier, et explicitent les besoins en soins somatiques, de façon comparative entre les résidents du FVO et ceux du FAM.



De plus, les 60 résidents ont des consultations psychiatriques régulières et périodiques (entre 1 et 3 mois). Leur nombre total sur l'année 2015 est de **562**.

Consécutivement à la planification de l'ensemble des rendez-vous, les modalités d'accompagnement se trouvent différenciées et précisées dans les schémas ci-dessous.



Conclusion et perspectives

Les perspectives sur l'année 2016 visent à conduire des actions d'amélioration portant sur :

- La mise en œuvre d'une communication transversale et partagée autour des projets de soins.

En lien étroit avec le projet médical et le projet socio-éducatif, le projet de soins est une composante du Projet d'Établissement. Les orientations du projet de soins s'inscrivent toutes dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire et transversale, qui vise à rendre le résident co-auteur de son projet de soins.

Il est élaboré à partir de l'analyse et du diagnostic de la situation de la personne en termes de facteurs de risques, état de santé, hygiène de vie, etc ... et vise à la résolution de ses problèmes. Il est structuré autour d'objectifs et de buts de soins, centrés sur la personne.

Les actions conduites pourront se caractériser par une sensibilisation aux règles d'hygiène et à favoriser la prévention et l'éducation pour la santé. Elles feront l'objet d'une évaluation régulière (mensuelle et/ou trimestrielle) et d'éventuels réajustements si besoin.

L'évaluation de l'efficacité des interventions du projet de soins porte sur l'atteinte des objectifs et des buts fixés. De fait, il est essentiel que l'équipe socio-éducatrice puisse être associée par le biais d'informations régulières et suivies, afin de soutenir et accompagner le résident dans sa démarche de « prendre soin de sa santé ».

- La mise en place de réunions interdisciplinaires hebdomadaires par unité et en alternance entre le FVO et le FAM.

Ces réunions ont pour objectif d'échanger en équipe pluri-professionnelle (regards croisés) sur le projet d'accompagnement personnalisé et les prises en charges thérapeutiques de chaque résident. Elles permettent la réalisation de synthèse et l'évaluation des actions entreprises amenant à des propositions de réajustement.

BILAN D'ACTIVITES DE LA PSYCHOMOTRICIENNE

(Isabelle Nowak)

La disponibilité de la psychomotricienne aux demandes des éducateurs et des résidents eux-mêmes permet de proposer une thérapie psychocorporelle en lien avec les difficultés, les besoins des personnes et selon leur projet d'accompagnement personnalisé.

✓ **Le travail en groupe « relaxation » des mardis à 16h30 et jeudis à 11h.**

La psychomotricienne propose deux ateliers hebdomadaires de relaxation autour de la prise de conscience du corps dans le mouvement et la détente musculaire. Les objectifs de ces groupes permettent à chacun d'améliorer une disponibilité psychique, une écoute, et une verbalisation de ses perceptions corporelles. Se sentir acteur, et nouer ou « renouer » des relations sereines avec un corps souvent mis à distance dans son vécu par la souffrance psychique.

Ce travail thérapeutique régulier permet à la personne de se « recentrer » à partir d'une expérience vécue et au fil du temps de mieux en mieux verbalisée, de maintenir son attention sur une expérience corporelle appréhendée dans « l'ici et maintenant ».

✓ **Le groupe thérapeutique « PHOTOLANGAGE »**

Groupe thérapeutique fermé co-animé par une psychologue et une psychomotricienne, il accueille cette année 9 résidents (FAM/FVO confondus)

Il offre un espace d'expression et de soin médiatisé par le cadre et le support visuel de photos pré-sélectionnées par rapport à un thème suggéré par les thérapeutes.

Lieu de socialisation et de parole libre et partagée, il permet aux résidents de cheminer vers la symbolisation par le biais d'une médiation favorisant la réflexion et le partage d'expériences de vie.

✓ **L'atelier conte**

La psychomotricienne anime un atelier chaque lundi de 14h à 15h. Cette activité permet de mobiliser chez chacun des compétences cognitives et intellectuelles : lecture, écoute, attention, mémorisation, reformulation, d'échanger des points de vue et des appréciations, de stimuler la créativité et l'imagination en faisant de l'histoire une adaptation personnelle.

✓ **Le groupe de remédiation cognitive**

Depuis novembre 2015, ce travail est proposé chaque vendredi de 10h à 11h aux résidents de l'unité « fonctionnelle » du FAM. Mis en place par la psychomotricienne, il est animé également par une infirmière et un éducateur de l'unité. L'objectif est de rassembler régulièrement les participants et de les mobiliser dans la stimulation des fonctions de la mémoire, de l'attention, du repérage en général (repères spatio-temporels) afin de les aider à se maintenir dans le rythme d'une vie en collectivité dans une meilleure autonomie possible.

Conclusion et perspectives

L'emploi du temps à 0.5 ETP de la psychomotricienne se répartit entre séances de thérapies individuelles sur demande des équipes et prises en charge en groupes thérapeutiques et de relaxation. A cela s'ajoutent ses participations aux différents temps de réunions avec l'équipe socio-éducative du FAM: transmissions les mardis et les jeudis matins, ainsi que les jeudis de 13h30 à 14h30.

Les groupes ouverts de relaxation sont régulièrement fréquentés par les résidents du FAM et du FVO.

Sur 2016, les indications de thérapie psychomotrice en individuelle feront l'objet, à partir du projet de soins, d'une prescription médicale établie par le médecin généraliste du résident.

BILAN DES PSYCHOLOGUES

(Michèle Colombani et Johanna Seylaz)

Les psychologues proposent des psychothérapies de soutien, animent des groupes et réunions, organisent des formations cliniques et encadrent des stagiaires.

✓ **Psychothérapies de soutien**

Les psychologues interviennent dans les deux foyers selon les besoins et la demande. Ces entretiens psychothérapeutiques individuels, ponctuels ou réguliers, concernent une vingtaine de résidents et correspondent à un volume de 330 entretiens en 2015 (360 en 2014).

✓ **Animation des groupes et réunions**

De plus, chaque semaine, une psychologue anime un groupe de parole libre et ouvert réunissant en moyenne 10 à 12 résidents. Pour la quatrième année consécutive, un groupe thérapeutique à médiation, le Photolangage®, animé hebdomadairement par une psychologue et une psychomotricienne, réunit 10 résidents et une stagiaire psychologue.

Un nouveau groupe d'affirmation de soi pour la deuxième année consécutive regroupant 5 résidents a été organisé sur 6 semaines consécutives avec la psychomotricienne, avec pour objectif d'aider les personnes à refuser de répondre aux sollicitations (demande de prêt d'argent, de cigarettes...) des autres résidents lorsqu'elles le souhaitent.

Les deux psychologues animent les 6 réunions cliniques mensuelles avec les équipes des deux foyers, soit un volume de 50 à 60 réunions dans l'année. Ces réunions sont un lieu d'expression et d'échange permettant d'une part un soutien dans la prise en charge éducative des résidents et d'autre part, un apport clinique et théorique. Les psychologues sont aussi disponibles pour des échanges informels avec les professionnels.

Les psychologues participent aux réunions de transmissions, de coordination, de OUPPPS (réunion pluridisciplinaire), de synthèse quand cela est possible, ainsi qu'au regroupement mensuel avec l'équipe de liaison du Réseau Santé Mentale des Yvelines. Dans le cadre de ces interventions portant sur des connaissances théoriques des maladies psychiques et l'analyse de pratiques, les psychologues continuent à enrichir les classeurs répertoriant les synthèses de ces rencontres au bénéfice des professionnels.

En lien avec les psychiatres, les psychologues participent à l'étude des dossiers et aux entretiens d'admission.

Par ailleurs, lors des réunions bimestrielles avec l'équipe de nuit, elles dispensent des apports théoriques et cliniques. Ces réunions se présentent sous deux formes : avec un binôme cadre opérationnel et psychologue à 22h, et une réunion regroupant les professionnels veilleurs de nuit, à 19h30 à laquelle participe aussi une psychologue.

La journée inter-établissement regroupe des établissements et services sociaux et médico-sociaux, dédiés aux handicaps psychiques, ainsi que des professionnels du secteur sanitaire. Dans ce cadre, une présentation a été proposée sur le thème « groupe de parents et familles de patients psychotiques », organisés depuis 20 ans à l'Hôpital Psychiatrique de l'Institut Marcel Rivière. Cette présentation a été animée par le Docteur De Luca, médecin chef et une psychologue des sources.

✓ **Formations Cliniques**

Dans le cadre des plans d'action de la démarche d'amélioration de la qualité, une psychologue organise des sessions de formation en interne sur le handicap psychique, dédiée aux nouveaux arrivants professionnels (salariés et stagiaires).

✓ **Comité d'Éthique**

Une psychologue participe aux réunions trimestrielles du comité d'éthique afin de susciter un questionnement éthique au sein des établissements et services, de développer un cadre de référence commun, des outils conceptuels et méthodologiques pour guider la réflexion et plus largement, pour accompagner tous ceux (personnes accompagnées, leurs proches, les professionnels) qui sont confrontés à des décisions éthiquement difficiles à prendre.

✓ **Stagiaires**

Deux stagiaires psychologues ont été accueillies jusqu'en mai 2015. Trois autres ont été accueillies au dernier trimestre 2015. Elles participent à diverses activités mises en place par le service animation et échangent avec les psychologues sur leur expérience au sein des foyers.

L'ensemble de ces activités est accompli par une présence des psychologues réparties dans la semaine pour un temps de travail à mi-temps pour chacune, soit un temps complet pour les Résidences les Sources.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

Pour rappel, les modalités de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue ont consisté à établir un échéancier pluriannuel (de 2011 à 2014) des Plans d'Amélioration de la Qualité (PAQ) et à constituer un groupe de travail pour chaque PAQ, piloté par un salarié. En termes de suivi de ce travail, mené au sein des foyers, 4 professionnels se sont associés pour être référents de la démarche d'évaluation (RDE). Leur mission est de garantir l'avancement de la démarche, en coordonnant les différentes actions des professionnels.

Les résultats de l'évaluation interne du FVO et du FAM établissaient, respectivement, 41 PAQ et 33 PAQ.

Tableau récapitulatif de l'avancée des Plans d'Amélioration de la Qualité (PAQ)

Année	Avancée des PAQ FVO-FAM	FVO/41 PAQ	FAM/33 PAQ
Prévisionnel 2011/2012	58	34	24
PAQ commencés	37	18	19
PAQ validés	9	4	5
Prévisionnel 2013	12	6	6
PAQ commencés	21	12	9
PAQ validés	27	14	13
PAQ reportés	12	10	2
Prévisionnel 2014	4	1	3
PAQ commencés	16	11	5
PAQ validés	22	12	10
Prévisionnel 2015	16	11	5
PAQ validés	15	11	4

Le tableau ci-dessus, fait état de **73 PAQ** (/FVO- /FAM) validés au 31/12/2015 sur 74 PAQ programmés depuis 2011.

Au cours du premier trimestre 2015, ont été validés les PAQ portant sur les critères et l'outil d'évaluation de la satisfaction du partenariat, les informations complémentaires relatives au parcours de soin des résidents dans le volet médical du dossier d'admission et l'amélioration de la transmission des informations nécessaires à la prise en charge médicale du résident, l'information des professionnels sur les normes d'hygiène et de sécurité appliquées en restauration et au traitement du linge, le respect des droits fondamentaux des résidents, et l'archivage des dossiers.

Avec la réécriture du Projet d'Etablissement représentant 7 PAQ (5/FVO et 2/FAM) complété de la formation sécurité-incendie dédiée aux personnes accueillies, pour le PAQ, « Associer les résidents à l'élaboration de la formulation des consignes de sécurité », ainsi que de 7 PAQ (5/FVO et 2/FAM) validés au cours du 1^{er} trimestre 2015, il ne reste qu'un seul PAQ à finaliser en 2016. En effet, nous avons à écrire la procédure de traitement du linge en interne (hygiène et prévention des infections).

Pour conclure, l'évaluation externe des Résidences Les Sources s'est déroulée en mai 2015. La seconde évaluation interne débutera en janvier 2016.

CONCLUSION

Les perspectives sur l'année 2016 se déclineront conformément à celles qui sont évoquées dans le Projet d'Établissement, à savoir :

➤ **Soutenir et accompagner les équipes dans leurs missions en lien avec l'évolution des politiques sociales.**

L'évolution et la progression des compétences sont soutenues par une dynamique interne de réflexions, une culture de questionnements, et par la constitution de groupes de travail portant sur des thématiques définies, en particulier :

- ❖ *Faire vivre une culture de bienveillance*
- ❖ *L'équilibre entre protection et émancipation*
- ❖ *Une pratique transdisciplinaire*

Le démarrage de la seconde évaluation interne en janvier 2016 viendra réinterroger certaines procédures, les outils d'évaluation et les pratiques professionnelles.

➤ **Maintenir un cadre de vie accueillant et de qualité**

Indépendamment de travaux répondant à des normes en termes d'accessibilité, il est important d'engager la rénovation de certaines salles d'activités ainsi que d'aménager les salles de bain communes à deux chambres du côté du Foyer d'Accueil Médicalisé afin de préserver l'intimité des personnes.

➤ **Renforcer l'ancrage des Résidences Les Sources sur le territoire par le développement local du partenariat et son inscription dans les projets de « logement accompagné » en synergie avec l'Association et différents acteurs des Yvelines :**

- ❖ *Création du SAMSAH 78 en partenariat avec l'Association Confiance Pierre Boulenger dans le cadre de la plate-forme de services à la personne.*
- ❖ *Développement du partenariat et particulièrement avec les CHL et la MDPH, afin d'échanger sur des solutions relatives aux réorientations de résidents dont l'évolution de l'état de santé psychique n'est plus en adéquation avec leur maintien dans l'établissement.*
- ❖ *Poursuivre la réflexion sur le projet d'une location d'un appartement relais pour permettre à certains résidents, une préparation à vivre dans un logement individuel dans le cadre d'un dispositif de logement accompagné.*

➤ **Développer les compétences techniques des professionnels pour mieux accompagner les résidents vieillissants, et favoriser la promotion de la santé.**

- ❖ *Mise en place d'ateliers d'éducation à la santé, par le service infirmier.*
- ❖ *Pérenniser l'Atelier de remédiation cognitive.*

De plus, dans la continuité des actions entreprises en 2015, le comité d'organisation des journées inter-établissements se réunira pour préparer la 5^{ème} rencontre.

Le calendrier des évènements en 2016 comporte :

- La présentation à Buc Ressources du travail engagé par des personnes accompagnées dans les établissements de l'Œuvre Falret dans une recherche, dite usagère le 05/04/2016.
- La manifestation du 10 au 12/05/2016 sur le parvis de la Défense « Cap sur la Santé Mentale ».
- Le Festival Handicap Sexe et Sexualité fin mai à BUC
- Les 175 ans de l'Association Œuvre Falret

DEUXIEME PARTIE

LES ACTIONS CONDUITES

1. RAPPORT DU CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF DU FVO

Corinne SARAZIN

« Nous avons trouvé une seconde famille aux Sources avec les professionnels qui travaillent et les résidents qui vivent ici. Parce qu'on se sent bien encadrés et entre résidents il y a une bonne ambiance. On se soutient les uns les autres quand l'un d'entre nous a un problème on peut en parler et se soutenir ».¹

« Cette année 2015 a été calme. Nous avons accueilli deux nouveaux résidents parce que nous avons deux personnes qui sont parties vivre dans un logement indépendant. C'est important pour moi de me sentir reconnu par les autres résidents. J'ai beaucoup d'amis ici au FAM comme au FVO et beaucoup viennent me parler. Ils m'ont réélu délégué des résidents. Depuis 2004 je suis élu délégué et toujours avec la majorité des voix et j'en suis très heureux. Il fait bon vivre dans cette institution c'est ma première maison d'habitation les Sources. »²

En effet, 2015 a vu la concrétisation du projet de vivre une vie plus indépendante pour deux personnes accompagnées. Toutes deux ont emménagé dans une Pension de Famille dépendant de l'Association Alfi, dont la construction s'est achevée au cours du premier trimestre 2015. L'une a emménagé en juin, quant à l'autre personne, son installation s'est effectuée en Août. Nous avons, du fait de ces départs, accueilli deux nouveaux résidents. Un homme qui vivait au domicile de ses parents et une femme qui résidait au Foyer d'Hébergement La Colline.

La formation continue des professionnels, a, cette année encore, permis à deux professionnelles du FVO d'obtenir un diplôme supérieur à celui qu'elles avaient en arrivant aux Sources. L'une d'elle a décroché son diplôme d'Educateur Spécialisé en poursuivant une formation dans une école et l'autre de Moniteur Educateur en menant à bien sa Validation des Acquis de l'Expérience. Qu'elle soit associative ou institutionnelle, la formation a contribué à rendre riche et dense l'année 2015. En effet, dans le cadre de notre travail en réseau et en partenariat avec le FAM Troas, les foyers de l'HGMS et le pavillon D3 de l'IMR, certains professionnels ont pu participer à l'organisation de la quatrième journée inter-établissements menée par Les Résidences Les Sources. Le thème choisi cette année portait

¹ Propos tenus par Vincent

² Propos tenus par Claude

sur « la personne dans ses relations ». Des professionnels ont bénéficié de séminaires proposés par l'hôpital Jean Martin Charcot, alors que d'autres participaient avec des personnes accompagnées à un Colloque à Lille portant globalement sur le rétablissement et plus particulièrement, en ce qui concerne leur inscription, sur la pair aide. D'autres se sont inscrits dans des groupes de réflexion et notamment sur la vie affective des personnes accompagnées dans les établissements de l'Association.

La formation et la recherche n'ont pas concerné que les professionnels, puisque des personnes accompagnées, représentants élus ou souhaitant l'être, ont bénéficié d'une formation associative sur leur rôle dans les instances représentatives. D'autres personnes accompagnées ont répondu positivement à la proposition d'une chercheuse, formatrice à Buc Ressources pour participer à une recherche, dite « Usagère », sur le thème « La galère, ou le développement des compétences sociales et citoyennes des personnes accueillies dans les institutions de l'Œuvre Falret ». La formation aux gestes de premiers secours a été proposée aux personnes accompagnées et deux ont souhaité y participer.

Enfin, la finalisation de l'évaluation externe en juillet 2015 et la réécriture du Projet d'Etablissement ont mobilisé professionnels et personnes accompagnées sur de nombreux temps de réunions tout au long de l'année.

Ce bilan d'activités me donne une nouvelle fois l'opportunité de saluer le professionnalisme, l'implication et le dynamisme dont fait preuve l'équipe éducative, son engagement dans le travail de terrain au quotidien, pas si simple, recherchant le juste équilibre entre épanouissement individuel et prise en compte du collectif, accompagnement éducatif et suivi médical, protection et émancipation des personnes.

Cette année encore ce bilan va donner la parole à tous ceux qui font que le Foyer de Vie est ce qu'il est. Car qui, mieux que les professionnels et les personnes accompagnées pour parler de ce qu'ils ont vécu en 2015 ? Nous aurons donc à la faveur de témoignages de professionnels et de résidents un aperçu de leurs impressions et ressentis sur les différents événements qui ont égrené cette année passée.

LES OUTILS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Cette année de nouveaux outils ont été créés pour affiner le travail de suivi et d'accompagnement des résidents des Résidences les Sources. Les OUPPPS, (Organisation-Unité-Pluriprofessionnelle-Préparation-PAP-Synthèse) réunissant tous les différents professionnels des Résidences permettent de réfléchir ensemble sur la synthèse ou le Projet d'Accompagnement Personnalisé à venir. Cette séance de travail d'une heure permet à tous les professionnels quelque soit leur champ d'intervention, en relation avec la personne accompagnée de faire part de leurs observations, de leurs propositions, des éventuelles difficultés rencontrées. Chaque unité bénéficie d'une OUPPS toutes les six semaines.

Les RUJ (Réunion d'Unité sur la Journée) mises en place en octobre, permettent aux professionnels de chaque unité de prendre le temps de faire un point précis sur la situation des résidents qu'ils accompagnent. Ils ont la possibilité d'y « convier » tous les personnels qui participent de près comme de loin à la vie des résidents.

Témoignage de Pierre éducateur

« Ces réunions nous permettent de faire un point sur notre fonctionnement dans nos unités. De l'expliquer aux nouveaux collègues et de nous le rappeler à nous aussi. Cela permet de remettre du sens dans notre organisation et la gestion du groupe de résidents que nous accompagnons. Avoir une journée complète nous permet de nous poser et d'avoir le temps pour pouvoir aborder une à une chaque situation de façon plus approfondie, de réfléchir sur ce qui avait été mis en place, sur ce qui doit être poursuivi ou modifié. Nous concluons cette journée par une réunion avec les résidents de notre unité. Nous partons chaque fois du Projet d'Accompagnement Personnalisé du résident, nous avons la possibilité d'y inviter des professionnels qui viennent enrichir notre réflexion. Pour notre 2^{ème} RUJ, Hélène, notre maîtresse de maison est intervenue. Elle nous a apporté des informations précieuses sur les résidents, que ce soit au niveau de leur linge, de leur hygiène. Hélène nous a soumis l'idée d'organiser une collation par mois à notre étage pour discuter de la vie du groupe et des problèmes que chacun peut éventuellement rencontrer dans sa chambre. Cela nous paraît moins intrusif et plus agréable que notre façon précédente d'envisager et d'organiser les visites en chambre. L'heure de réunion d'unité que nous avons chaque mardi pourrait nous servir à faire une restitution de nos réflexions et propositions. »

Le rythme d'organisation des réunions de synthèse a été plus soutenu. Nous avons réussi à en effectuer 23 cette année. Ces réunions sont l'occasion de faire le point sur la situation des personnes accompagnées, mais aussi de réactualiser leur projet, de souligner leur évolution et ainsi répondre au plus près à leurs besoins et à leurs attentes. La collaboration avec les équipes des différents secteurs psychiatriques concernés, ainsi que les délégués à la tutelle est systématiquement recherchée.

Le logiciel Easy Soins, outil de suivi médical et para médical utilisé depuis trois ans maintenant, a permis l'amélioration des transmissions d'observations entre les différents services ainsi que du suivi global des personnes accompagnées. L'équipe de nuit s'en est également positivement saisi pour transmettre les différentes demandes des personnes se levant la nuit et pour également faire état des contrôles exercés conformément aux consignes de l'équipe soignante.

Le nombre de résidents bénéficiant d'entretiens mensuels de suivi éducatif assurés par la Chef de Service et un éducateur référent s'est stabilisé, tout comme le nombre d'entretiens médico-éducatifs encadrés par le psychiatre de l'établissement, un éducateur référent et la Chef de Service. Alors que les entretiens éducatifs ont encore progressé. En fonction des besoins exprimés par les personnes accompagnées ou perçus par les professionnels, la fréquence de ces entretiens varie. Hebdomadaires pour certaines, bi mensuelles ou mensuelles pour d'autres, ces entretiens permettent d'avoir un temps d'échanges et de discussion entre éducateurs référents et personnes accompagnées pour soutenir l'expression, faire le point sur les rendez-vous, les démarches diverses et variées en cours, les projets ou encore les difficultés liées à la vie en collectivité.

Un professionnel a participé au groupe de travail sur la vie affective des personnes que nous accompagnons dans les établissements de l'Association. La finalité de ce groupe de travail,

étant la rédaction d'un document qui sera un outil supplémentaire à prendre en compte pour un accompagnement encore plus complet des personnes :

Le témoignage d'Alexis, éducateur

« On était 9 professionnels différents regroupant 6 établissements différents pendant quasiment un an, au début tous les deux mois et à partir de septembre on s'est vu tous les mois, voire tous les 15 jours sur la fin de notre travail.

Au tout début notre travail a consisté à parler de situations apportées par le groupe, nous avons parlé de nos établissements et des différences, mais ne voulant pas se limiter à nos 6 établissements, nous avons lu tous les règlements de fonctionnement des établissements pour avoir une vue d'ensemble de ce qui se pratique dans tous les établissements de l'Association. Deux personnes ont lu le livre « Des sexualités et des handicaps : question d'intimité » d'Alain Giami, Bruno Pay et Anne-Marie Toniolo. Dans ce cadre, nous sommes allés visiter le foyer Le Phare à Neuilly sur Seine, établissement dans lequel une charte d'accueil de personnes extérieures a été mise en place et notamment pendant un week-end complet. Le but de notre visite découvrir comment cela s'était mis en place et si cela fonctionnait.

Nous avons ensuite lu des chartes appliquées dans d'autres établissements pour s'en inspirer sans vraiment y trouver ce que nous cherchions car nous avons souhaité que cela ressemble plus à un engagement qu'à une charte. Nous voulons en limiter la longueur, il ne fallait pas que cela soit un document illisible de 20 pages. Notre document final comportait 10 aspects selon nous incontournables et à prendre en compte. Nous l'avons ensuite présenté aux équipes de direction, au moment de la réunion de directeurs et de cadres intermédiaires de janvier pour relecture et validation. Nous l'avons ensuite présenté aux représentants des personnes accompagnées, à l'inter CVS. Ce document a été plutôt bien accueilli, les élus nous ont fait cependant remarquer que nous avons oublié certains aspects tels que le harcèlement sexuel au travail par exemple.

La prochaine étape sera la présentation de ce document au comité éthique, puis dans les établissements de l'Association.

Nous souhaiterions que notre groupe de réflexion reste actif et qu'il puisse être interpellé, sollicité sur des situations que rencontrent les équipes sur la question de la vie affective en général. L'idée serait qu'il y ait un professionnel volontaire pour devenir le référent de son établissement et l'intermédiaire entre le groupe et son établissement pour lui faire remonter ces situations.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

La participation des résidents se traduit de différentes manières au sein du FVO. Elle est, quoi qu'il arrive, sollicitée et recherchée pour tout ce qui les concerne. Pour cela, de nombreuses instances d'expression ont été mises en place depuis plusieurs années. Si leur organisation diffère, elles poursuivent cependant des buts convergents, à savoir, entre autres, la participation des personnes à l'amélioration de leur cadre de vie ou encore, à la recherche de leur collaboration et de leur expression de façon collective ou individuelle. Elles permettent également de réfléchir sur le « vivre ensemble » et de transmettre des informations sur les événements institutionnels à venir.

Au cours d'une réunion de résidents, certaines personnes ont proposé de se réunir pour évoquer ensemble sans membre de l'équipe éducative, certains sujets concernant les difficultés à vivre ensemble, en collectivité. Cette demande est partie du constat que ce n'est pas parce qu'on a des droits, qu'on a tous les droits. Etre citoyen sous tend que chacun a aussi des devoirs. Chacun a droit au respect et doit en retour le respect. Le débat n'est pas clos, loin s'en faut.

Le témoignage de Vincent

« J'ai décidé d'être délégué pour représenter les résidents qui sont ici et pour participer à la vie du foyer et pour m'investir un peu aussi. J'ai l'impression que ce que je dis est écouté et pris en compte. Je remercie les résidents qui ont voté pour moi et qui m'accordent leur confiance. »

Depuis cinq ans maintenant, nous associons un résident à l'accueil d'un nouvel arrivant. L'accueil de toutes nouvelles personnes est un aspect du travail éducatif qui est particulièrement réfléchi. Au-delà de la mission des éducateurs d'aider à l'installation dans la chambre, de présenter les différents services et professionnels, la présence d'un autre résident est perçue comme rassurante.

Le témoignage d'Arlette, arrivée en Août 2015

« Mon éducatrice Hélène est venue m'accompagner aux Sources l'après-midi. J'ai été accueillie par deux éducateurs, Sophie et Pierre et il y avait aussi Angélique. J'ai découvert ma chambre, j'y ai déposé mes valises et ensuite ils m'ont fait visiter les lieux. J'avais un bouquet de tulipes et de tournesols qui m'attendait dans ma chambre. C'est agréable d'être accueillie avec un bouquet de fleurs. Angélique m'a ensuite accompagnée dans le centre ville pour me montrer les commerces et m'aider à me repérer. J'ai passé 8 ans en Foyer d'hébergement, donc au début j'étais triste et en même temps j'étais contente parce tous les autres ils avaient un travail une activité et moi pas. Il fallait se lever à 7 heures tous les matins, mais avec ma santé c'était compliqué et je ne pouvais plus travailler. Je trouve que c'est une bonne idée d'être accueillie par un autre résident. Je me suis sentie à l'aise même si c'était un grand changement. »

Une majorité de personnes accompagnées souhaitent participer à la totalité de leur réunion de synthèse. Certaines préparent en amont un écrit pour ne rien oublier de ce qu'elles souhaitent évoquer avec l'ensemble des professionnels. Cet exercice délicat pour les

professionnels au début de l'expérience, est entré dans notre fonctionnement et chacun y voit des bénéfices certains.

Comme je l'évoquais en introduction, certaines personnes accompagnées ont participé à un colloque organisé à Lille en janvier sur le thème du rétablissement et de la pair aide et d'autres font partie d'un groupe de recherche. Les témoignages qui vont suivre vont nous donner un aperçu de ces expériences.

Le témoignage de Claude, sur sa participation au colloque sur le rétablissement en janvier 2015 à Lille

« Le séjour à Lille a été une grande réussite, ça a été bien organisé on a pu participer à différentes réunions, il y avait des gens qui venaient du Brésil et qui nous ont expliqué comment cela se passait là bas, ils n'ont pas beaucoup de ressources financières. Il existe aussi là-bas des ateliers protégés. Les organisateurs nous ont projeté un film sur les ateliers protégés.

Nous nous avons plus particulièrement participé à une table ronde sur la pair aide ils expliquaient que les pairs aidants étaient des anciens malades et qu'ils arrivaient à en faire un métier dans le but d'aider les personnes schizophrènes. Nous avons déjà rencontré un pair aidant aux Sources et nous l'avons retrouvé à Lille. Nous lui avons, par ailleurs, posé des questions sur sa maladie, mais il ne nous a pas répondu. »

Témoignage de Laurent, sur sa participation au colloque sur le rétablissement à Lille

« Je participe au groupe animé par le docteur Fousson et Marie-Julie « J'ai voyagé en psychiatrie et après » et c'est dans ce contexte que certaines personnes de ce groupe ont été sollicitées pour participer à ce colloque. C'est d'ailleurs Monsieur Brun, un pair aidant que nous avons rencontré aux Sources, qui nous en a parlé.

Le premier jour de notre arrivée, nous nous sommes installés et nous avons découvert la ville. C'est le lendemain que nous sommes allés à l'université de Lille pour assister au Colloque. Le thème de la table ronde à laquelle nous avons assisté était : « La guérison au-delà du rétablissement ». Un pair aidant y parlait de son expérience. Pour lui, le pair-aidant est sans symptômes mais possède une expérience de la maladie. Le pair-aidant est un connaissant de l'état de crise dont il a une résolution de la souffrance en tant que rémission. Le rôle du pair-aidant permet l'apport d'une guérison dans une intimité donnée dans ce qu'il aborde comme un parcours de soin à partir d'une expérience de soi en tant que relation d'être. Le pair-aidant utilise des moyens, des outils, comme l'humour, l'optimisme, l'espoir, la lutte contre la stigmatisation. J'ai apprécié de pouvoir participer à un tel événement, j'ai pris des notes pour pouvoir rédiger un compte rendu. Cela m'a demandé beaucoup de concentration, d'autant que les termes utilisés étaient techniques. J'étais très fatigué à la fin de la journée. Des intervenants d'autres pays étaient présents et dans des disciplines très variées. Il y avait des psychologues, un sociologue, un chercheur canadien, une chercheuse brésilienne, une anthropologue et un psychiatre. Pour moi le rétablissement est une illusion parce qu'on est toujours pris à partie de ce qui nous arrive dans la vie. Pour les personnes qui sont stables leur seule pathologie c'est leur quotidien. Etre stabilisé c'est déjà bien et c'est comme une forme de guérison.»

Le témoignage d'Yves, sur la recherche usagère

« Notre groupe de chercheurs est constitué de 6 personnes (les rescapés d'un groupe de 20 personnes à l'origine). Nous avons donné un nom à notre groupe de chercheurs et avons choisi : « La galère » parce que pour de nombreuses personnes les soins et la vie quand nous avons des troubles psychiques ressemblent à une galère. C'est Claire Heijboer qui est responsable de projets à Buc Ressources et qui prépare une thèse de doctorat sur « Comment les usagers considèrent l'aide apportée dans les établissements de l'Œuvre Falret » qui anime les réunions. Claire nous a expliqué quels sont les 4 modes de recherches possibles : la recherche conventionnelle, où le chercheur dirige l'usager, une recherche dans laquelle il y a égalité entre l'usager et le chercheur, le partenariat où l'un accorde à l'autre le droit de participation avec domination de l'un par contrat, et enfin la recherche action, qui permet d'informer les autres usagers. Nous, nous nous situons à la fois dans une recherche dans laquelle nous sommes à égalité les uns et les autres et dans la recherche action puisque nous présenterons notre travail à d'autres usagers et d'autres professionnels.

Nous nous sommes mis d'accord pour nous scinder en deux groupes, un qui constitue le comité de recherche qui assure les interviews et l'analyse des résultats et un groupe qui est chargé du suivi de la démarche. Son but est de formaliser les données et les résultats, en vue d'une publication.

Nous nous sommes réunis 7 fois en tout pour le moment. J'ai eu la sensation de devenir à mon niveau un usager chercheur. Ça m'apporte une mise à distance de mes difficultés par des échanges avec d'autres personnes ayant connu des troubles psychiques comme moi mais aussi avec des professionnels. Ça me permet de réfléchir, d'échanger, d'être écouté, d'écouter et d'avancer dans un projet qui est amené à être présenté dans un congrès sur la recherche usagère prévu en Octobre. Nous sommes dans l'information de ce que chacun ressent, et dans l'écoute, il y a une très bonne qualité d'écoute, surtout depuis que nous sommes moins nombreux. Cependant c'est quand même dommage parce c'est moins riche.

Nous avons fait parvenir un questionnaire à l'ensemble des personnes accompagnées dans les établissements de l'Œuvre Falret avec 5 questions sur l'aide procurée par les institutions : Qu'est ce qui fait que je vais mieux ? En quoi l'établissement qui m'accueille m'aide ? En quoi l'établissement qui m'accueille ne m'aide pas ? Quels sont les déclics et moments importants qui m'aident à aller mieux ? Quels sont les capacités que j'ai découvertes ou retrouvées en fréquentant l'établissement ?

Cette aide apportée par les professionnels n'est pas globalement perçue comme étant infantilisante, au contraire, elle permet à chacun d'avoir un espace d'expression sur sa vie quotidienne et son devenir dans l'institution. »

PARCOURS DE VIE

Le parcours de vie des personnes que nous accompagnons n'a pas été un long fleuve tranquille. Il peut être qualifié de « galère » à l'instar du nom donné à la recherche usagère à laquelle certains participent. Souvent égrené de ruptures, de rechutes et de nombreuses tentatives d'activités professionnelles ou de vie en logement indépendant, chaque parcours laisse des traces parfois douloureuses dans l'histoire de chacun. Laurent, qui a quitté Les Sources cet été pour emménager dans la pension de famille Alfi, a accepté de nous livrer son parcours et de partager avec nous son histoire et ses projets.

Le témoignage de Laurent

« J'ai une anecdote que je n'arrive pas à comprendre. C'est que j'ai été élevé chez mon grand-père, avec ma mère, y'avait pas mon père et c'est mon arrière grand-père qui s'occupait de moi. C'était un éparpillement. C'est mon arrière grand-père qui m'accompagnait à l'école maternelle. J'ai perdu mon ami d'enfance à l'école primaire. Il est décédé. Puis je suis allé au collège et après au lycée. J'y étais très charrié. J'ai eu des hauts et des bas. C'est quand j'ai commencé à fumer et à draguer qu'on m'a plus accepté. J'étais atypique, j'étais à la fois très timide et en même temps très bavard. J'ai raté mon Bac E à cause du stress. De 90 à 92 j'ai suivi une formation avec l'AFPA par alternance après avoir passé des tests psychotechniques. C'était un BTS de géomètre topographe. Pendant cette formation j'ai rencontré un ami. Cette amitié a duré 4 ans. J'ai obtenu mon BTS en 92. Je suis allé à l'armée en 93, j'ai fait 2 mois. En 1994, j'ai travaillé pendant 8 mois sur l'implantation du tramway de Strasbourg et j'ai commencé à aller moins bien. J'ai eu des insomnies et j'ai été viré. Un an et demi plus tard j'étais hospitalisé à l'hôpital Charcot. J'étais bien dans mon travail. C'était vraiment beaucoup de bonheur. C'est moi qui commandais les ouvriers. C'était un boulot que j'aimais. De 96 à 98 j'ai été hospitalisé par intermittence pendant 3 mois à chaque fois. Sur cette période j'ai commencé à aller souvent à la bibliothèque et à beaucoup lire. En 1998, je prenais des cours de code et de conduite. C'est là que j'ai rencontré Olivier. Ça allait bien pour moi cette année là je vivais chez mon grand-père. Je touchais le chômage. Je suis parti en vacances à Biarritz et j'ai appris à faire du surf. J'ai ensuite travaillé à l'ESAT COTRA de 98 à 2000 pendant 2 ans ça a été et après j'ai rechuté. J'ai perdu mon emploi. J'ai été hospitalisé un peu partout, parce qu'en fait, je fuguais parfois. J'ai été hospitalisé dans un beau château entre Blois et Vendôme. Il y avait une grande salle avec des ordinateurs et une bibliothèque et c'est là que j'ai commencé à écrire des poèmes. Je me suis sauvé de ce château parce que je ne voulais pas passer toute ma vie la dedans. Je suis retourné dans ma ville natale en 2002. J'ai ensuite été orienté vers un centre de jour à Suresnes et j'ai eu mon premier appartement thérapeutique à Puteaux.

De 2004 à 2007 j'ai travaillé à l'ESAT à Suresnes, j'y étais cuisinier. J'ai travaillé 3 ans dans cet ESAT mais à la fin j'ai dû arrêter parce que je salivais trop à cause d'un médicament. On m'a viré en fait.

En 2007, je suis arrivé cette année là au Foyer d'hébergement et j'étais à la SAS de l'ESAT COTRA. J'ai arrêté de fumer. J'ai rencontré de gros soucis de santé en attendant de venir aux Sources. En plus, je n'étais pas toujours en rapport avec les personnes du foyer, je n'avais pas le même rythme qu'eux et donc la collectivité me pesait moins.

L'année de mon opération en 2009, j'ai commencé mon DAEU que j'ai obtenu en 2010 avec mention assez bien. J'avais envie d'être bibliothécaire. En 2010, j'étais aux Sources. J'ai repris des études en Lettres Modernes à la fac Diderot. J'ai obtenu ma 1^{ère} année de Licence et j'ai échoué pour la 2^{ème} année. J'ai toujours continué à écrire. J'ai gagné deux prix en 2014. Pour un essai de philosophie j'ai gagné le 1^{er} prix et pour une nouvelle j'ai remporté le 3^{ème} prix. Je me suis inscrit à pôle emploi en 2013 et j'ai fait un stage d'évaluation en milieu de travail en 2014 à Paris dans un cabinet de géomètre. Il a estimé que j'avais un niveau correct pour quelqu'un qui a peu exercé. J'avais aussi effectué une demande de RQTH (reconnaissance de qualité de travailleur handicapé) auprès de la MDPH. J'ai reçu une réponse négative. Mais ma psychiatre et l'assistante sociale de Versailles sont prêtes à m'épauler pour faire un recours. En 2014 j'ai fait une demande de logement social au CCAS de Fontenay le Fleury. La Résidence Alfy a fini de se

construire et j'y ai obtenu un logement. J'y suis depuis juillet 2015 et ça se passe bien. J'ai pour projet de trouver un travail en tant que géomètre et de continuer à écrire et pourquoi pas des livres.

L'administration pour moi, au travers de mon expérience est très large. Elle peut être très ouverte et parfois très contraignante. Personnellement, j'ai des difficultés avec la MDPH. Ils donnent l'impression d'être excédés par nos demandes. Le courrier que j'ai reçu de la MDPH n'explique pas pourquoi il refuse ma RQTH. Personne ne m'a contacté pour me proposer de me rencontrer pour parler de mon projet de retravailler. La MDPH ne tient pas compte de mon évolution. Je me suis senti plus ou moins soutenu par l'administration. Par contre j'ai été très soutenu par la sécurité sociale.

Depuis que j'ai quitté les Sources je vais au GEM deux à trois fois par semaine, je viens aux Sources tous les mercredis pour participer à l'activité musculation et je viens y voir des amis. Les mardis et jeudis je fais du Tai Chi à Fontenay. Le week-end je lis, j'écris et je regarde la télévision. Je vais bientôt avoir ma connexion internet pour aller sur des sites d'échanges entre personnes qui écrivent des poèmes, ou sur des sites de philo. Je fais mes courses tous les vendredis matins et je me fais mon menu à la semaine. Je me prépare des bourguignons, un risotto aux asperges, un filet mignon au lait de coco. Je me prépare un gros plat et cela fait plusieurs repas. C'est pratique mais je fais quand-même attention à ne pas manger trop gras et trop sucré.

La solitude me pèse pas parce que j'ai des amis aux Sources que je viens voir et d'autres que je vois au GEM et j'aime bien être seul aussi de temps en temps. Je ne suis pas seul là où j'habite, il y a des travailleurs sociaux sur place et entre voisins on s'entre-aide. Cet été en Août je vais partir avec le GEM de Versailles une semaine dans le Morbihan. Je réussis à mettre de l'argent de côté tous les mois. Tout se passe bien pour moi, mais j'aimerais vraiment que mon projet de travail aboutisse.

Mon passage aux Sources par rapport à mon parcours m'a permis de me réconcilier avec moi-même. J'en suis redevable au foyer. Le travail de l'équipe éducative m'a permis d'en arriver là où j'en suis, avec la manière. Ca n'a pas toujours été rose, mais on a eu des bons moments. »

L'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL ET EDUCATIF

Nous assistons cette année à une recrudescence de demandes d'aide pour accéder à un logement indépendant. Certaines personnes expriment le souhait, après douze ans passés aux Sources, de ne plus vivre en collectivité. La difficulté pour l'équipe éducative réside dans le refus de certaines personnes de procéder par étapes pour évaluer certaines capacités et notamment, celle de vivre seul, de prendre son traitement, de se faire à manger. Ces personnes, souhaitant être réorientées, mettent à mal le cadre proposé, rejettent toute participation à des activités et désinvestissent les temps collectifs comme les repas. D'autres au contraire, évoquent le souhait, certes de quitter la collectivité, mais pour accéder à un logement qu'ils pourraient partager avec un petit nombre de personnes, avec un soutien éducatif régulier et un maintien de leur participation à des activités proposées au foyer.

C'est pourquoi, l'idée de créer un lieu dédié à l'accompagnement vers plus d'indépendance et d'autonomie, ceux qui le souhaitent, fait son chemin dans la tête des professionnels, soutenant ainsi le projet de la direction. Le projet, de louer un appartement situé à Fontenay

le Fleury, qui aurait eu pour objectif de permettre aux personnes intéressées de tester leurs capacités à vivre en dehors de la collectivité, a avorté.

Le travail d'accompagnement au quotidien recouvre également le suivi médical et cette année encore, l'équipe du Foyer de Vie a été fortement sollicitée. En effet, nombreux sont les résidents pour lesquels des accompagnements médicaux spécifiques ont été effectués, avec tout ce que cela peut engendrer de difficultés, d'angoisses ou encore de soutien psychologique. La collaboration et la complémentarité, qui se sont exprimées entre le service infirmier et le Foyer de Vie, ont gagné en maturité et en efficacité.

La prise de conscience des résidents de la nécessité d'être attentif à leur hygiène de vie ne faiblit pas. Même si cela n'est pas un domaine récemment abordé dans les Projets d'Accompagnement Personnalisé, nous constatons cependant, que les objectifs prenant en compte la santé sont de plus en plus nombreux. Ils concernent une demande d'aide pour perdre du poids, pour faire baisser le cholestérol, pour diminuer la consommation de cigarettes, pour limiter les coups de « fringales » ou encore pour bien dormir. De ce fait, nous avons mis en place de nombreux entretiens qui abordent ces thèmes et qui ont pour vocation d'aider la personne à ne pas se démotiver et trouver en elle des stratégies pour se soustraire à certaines habitudes. Plusieurs personnes utilisent une cigarette électronique et disent avoir ainsi réduit leur consommation de cigarettes.

Cette année encore, les sorties trimestrielles organisées par les trois unités ont été riches et variées (journée à Cabourg, à la base de loisirs de Cergy, au bowling, au cinéma). Ces temps forts par unité peuvent également se traduire par la préparation d'un repas à thème. Les objectifs poursuivis sont alors le partage d'un moment convivial, la confection du repas (menu, courses, respect du budget alloué, faire la cuisine...). Pour d'autres personnes, les sorties individuelles sont particulièrement privilégiées pour leur permettre d'exprimer leur choix, leur goût, de ne pas être « noyées » dans le groupe. Ces sorties sont organisées et initiées par les personnes et sont inscrites dans les objectifs de leur Projet d'Accompagnement Personnalisé. Sept personnes en ont bénéficié en 2015.

LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Incontournable et indispensable, le travail avec les familles nous démontre à chaque nouvel entretien à quel point il est bénéfique et rassurant à la fois pour le résident et pour ses proches. Les entretiens permettent également aux équipes d'enrichir leurs connaissances sur le fonctionnement, les habitudes, les difficultés des personnes qu'ils accompagnent. Les éléments que partagent les familles avec l'équipe permettent d'améliorer l'accompagnement et de s'adapter au plus près des besoins de la personne.

Des entretiens trimestriels et d'autres annuels sont proposés, après discussion et accord de la personne concernée, à certaines familles, alors que pour d'autres, ils se font de manière informelle et irrégulière. Quoi qu'il en soit, les relations existent, endossant des formes variables en fonction des situations et des personnes. De plus, la participation de nombreuses familles au Conseil de la Vie Sociale permet également des rencontres régulières avec les professionnels.

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

L'accueil de stagiaires est à chaque fois pour l'équipe éducative vécu comme une opportunité d'enrichissement et d'ouverture et tous les professionnels sont investis dans une démarche d'accompagnement et de formation. Cela permet également à l'équipe d'être questionnée sur ses pratiques, d'expliquer pourquoi tel accompagnement s'effectue de telle manière, pourquoi tel autre a été réfléchi de telle autre manière. Souvent cela nous permet de réinterroger le sens. C'est donc un enrichissement mutuel qui n'est pas négligeable. Cette année nous avons accompagné cinq stagiaires au foyer de Vie occupationnel. Trois en première année de formation d'Educatrice Spécialisée et une en troisième année, toutes deux inscrites à l'Ecole de Buc Ressources. Nous avons pour la première fois, accueilli un étudiant en classe préparatoire au concours du travail social, pendant 4 mois.

Le témoignage de Charlène sur ses 7 mois passés aux Sources

« J'ai 19 ans, je suis en première année de formation à l'Ecole de Buc, c'est ma première expérience dans le médico social. J'ai appris pendant ce stage, ce qu'est la maladie psychique et le travail dans le social. J'ai été bien encadrée dès le départ par ma référent de stage, qui m'a progressivement laissé prendre des initiatives tout en m'observant. J'ai pu ensuite me sentir plus à l'aise avec le reste de l'équipe, qui répondait à mes questions et me donnait les explications nécessaires pour lever mes doutes. En ce qui concerne les résidents, j'ai l'impression que mon jeune âge a été un atout pour entrer en relation avec eux. Ils ont évoqué avec moi leurs souvenirs de jeunesse, nostalgiques du temps où eux aussi passaient leur permis ou sortaient le samedi soir.

Ma spontanéité et mon naturel dans ma façon de m'exprimer a facilité notre communication. L'institution et les personnes accompagnées aux Sources m'ont permis en tant que stagiaire de participer à tous les dispositifs de suivi et d'accompagnement qui existent. La confiance que les professionnels m'ont accordée m'a permis d'entrer dans l'intimité des personnes et d'avoir accès à des accompagnements, des entretiens médico-éducatifs.

Ce stage m'a donné l'opportunité de mettre en action les pratiques professionnelles. J'en profite pour remercier les résidents qui ont accepté ma présence pendant les entretiens, les synthèses, les rendez-vous et qui m'ont donc accordé leur confiance je ne sais pas si à leur place j'aurais accepté qu'un intrus, qu'une inconnue s'immisce dans ma sphère privée.»

Les rapports d'étonnement demandés aux stagiaires, comme à tout nouveau professionnel, à la fin des quinze premiers jours passés au sein de l'établissement nous permettent de porter un regard neuf, distancé sur l'établissement. Sorte de photographie prise à un instant « T ». Ces rapports d'étonnement sont réutilisés lors des entretiens pendant la période d'essai et à la fin des stages pour mesurer avec la personne l'écart s'il y en a, entre ses perceptions de début et de fin de stage.

CONCLUSION et PERSPECTIVES

Comme vous avez pu vous en rendre compte pendant votre lecture, cette année 2015 a été très bien remplie. Les professionnels, sont sur de nombreux projets, faisant preuve de créativité, d'investissement, de recherche et de réflexion pour mener à bien leurs missions.

Nous aurons au cours de l'année 2016, notre deuxième évaluation interne qui va démarrer en janvier. Forts de notre précédente expérience, nul doute que nous saurons éviter certains écueils pour être ainsi plus efficaces.

Nous aurons également à cœur de soutenir nos chercheurs en assistant à la présentation des résultats de la recherche usagère prévue en Avril au centre de formation de Buc Ressources.

Notre participation à la cinquième Journée inter établissement de l'histoire des Sources, sera à nouveau l'occasion de rencontrer et d'échanger sur nos pratiques avec nos collègues du secteur.

Nous souhaiterions également, amorcer un rapprochement avec la MDPH pour mener ensemble une réflexion sous la forme de rencontres dans le but de leur faire connaître l'évolution des personnes que nous accompagnons et leurs nouveaux besoins.

Nous sommes convaincus qu'en apprenant à nous connaître et en appréhendant les réalités de chacun les personnes que nous accompagnons en sortiront gagnantes.

Enfin nous allons poursuivre notre travail déjà bien amorcé sur l'empowerment et la citoyenneté des personnes, en affinant encore nos pratiques d'accompagnement et en donnant à chacun le pouvoir et les moyens de réussir sa vie.

2. RAPPORT DU CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF DU FAM

Madeleine LE JALLE

L'année 2015 pour le FAM a été marquée par d'importants changements dans l'équipe éducative et le retour au foyer de deux résidents hospitalisés sur une longue durée et pour lesquels une fin de prise en charge avait pourtant été décidée lors de synthèse associant les différents intervenants auprès de la personne, dont le médecin référent psychiatre.

L'équipe du FAM a connu un renouvellement important. Après une période d'intérim de chef de service exercée par Kathleen Grévisse, j'ai pris mes fonctions en avril 2015, découvrant le travail en hébergement après avoir connu l'accompagnement social et la représentation légale des personnes accompagnées. J'apprécie la proximité avec les résidents et les professionnels, réunis en un même lieu en continu. J'ai pris le temps de connaître les uns et les autres, ils m'ont beaucoup appris au cours de ces derniers mois. Chaque résident est une personne unique à appréhender dans sa globalité, j'ai découvert avec plaisir l'accompagnement personnalisé et l'élaboration des PAP.

Le FAM a vu le départ de trois éducatrices vers d'autres horizons, deux étaient présentes pour l'une depuis l'ouverture des Résidences Les Sources et pour l'autre un an après celle-ci. Un éducateur a choisi de rejoindre l'équipe des surveillants de nuit et un dernier intervient maintenant au service animation. C'est au renouvellement de plus de 40% de l'équipe d'accompagnement éducatif de jour que nous avons procédé en accueillant deux jeunes professionnelles récemment diplômées, un éducateur issu du FVO où il était présent depuis l'origine et deux autres éducateurs exerçant en CDD, pour l'une « vacataire » à temps partiel au FAM et pour l'autre ayant assuré un remplacement au service animation.

Ces changements ont parfois affecté les résidents, les départs ayant été vécus par certains comme des abandons et les arrivées les ont obligé à accepter de nouveaux éducateurs référents et à recréer du lien. Les professionnels quant à eux se sont découverts au fil des mois et ont appris à travailler ensemble, les plus anciens partageant leur expérience et leur connaissance des troubles psychiques et les nouveaux questionnant leurs pratiques. C'est une équipe véritablement impliquée dans l'accompagnement des résidents, qui porte collectivement le souci de l'individu et du groupe. Au fil des mois, la confiance s'est installée et en cette fin d'année 2015, les résidents ont bien repéré l'équipe et leurs référents. L'élaboration de Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) avec des résidents paraissant les moins porteurs de projets témoigne de cette connaissance fine de l'individualité du résident lui permettant de faire naître des idées.

Nous verrons plus avant les difficultés posées par le retour au FAM de résidents pour lesquels une nouvelle orientation s'impose.

LES OUTILS DE SUIVI

Au cours de 2015, neuf réunions de synthèse ont été réalisées : elles sont le moment pour l'équipe pluri-professionnelle de faire un point sur la situation du résident et de confronter son analyse à celle du médecin psychiatre référent. Le plus souvent, nous faisons état de nos convergences de vues, mais parfois, cette rencontre est l'occasion de mettre en lumière un événement ou une difficulté non partagée. Même si les éducateurs ont un contact régulier avec le médecin psychiatre de secteur lors de l'accompagnement des résidents à leurs rendez-vous médicaux, il s'avère que de partager, entre divers professionnels, donne parfois un autre relief aux faits. Le point de vue des délégués mandataires à la protection des majeurs, conviés à cette réunion, apporte aussi un éclairage intéressant.

Dans la foulée des synthèses, les éducateurs entreprennent la réécriture du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) avec le résident en intégrant les ajustements nécessaires et les nouveaux besoins ou attentes. Même s'il a participé à la réunion de synthèse qui lui a permis de s'exprimer, dans les faits c'est au moment où le résident se retrouve avec ses deux éducateurs référents que s'élaborent les axes de travail.

A partir d'octobre, nous avons commencé à expérimenter un nouveau mode de préparation des synthèses et des PAP afin de favoriser la représentativité pluri-professionnelle. A la suite d'une réflexion commune aux Résidences Les Sources, dans la foulée de l'évaluation externe menée courant 2015, ont été mises en place des réunions d'Organisation par Unité en Pluri-disciplinaire de la Préparation des PAP et Synthèses (OUPPPS). Elles permettent d'élargir la discussion, à tous les professionnels gravitant autour du résident, de l'éducateur au psychologue, en passant par l'infirmier et l'homme d'entretien sans oublier la psychomotricienne, la secrétaire ou la lingère. D'une durée d'une heure, elles permettent de faire un tour d'horizon global pour un résident et d'affiner ainsi l'analyse.

Des entretiens médico-éducatifs se sont poursuivis pour deux résidents pour qui apparaît toujours nécessaire un temps d'échanges incluant un psychiatre de l'institution, un éducateur référent et la chef de service du FAM.

LA PARTICIPATION DES RESIDENTS

Les résidents du FAM participent aux instances de la Résidence, le CVS et le Conseil des Résidents sont communs aux deux foyers. Ils sont deux à être délégués et à assurer la représentation régulière du FAM afin de faire remonter les souhaits des résidents. Parfois leur expression est difficile mais ils continuent d'y participer. Un résident est vice-président du CVS où il tient bien sa place. Ces deux instances voient leurs mandats s'achever à la fin de 2015.

Des réunions mensuelles, où tous les résidents du FAM sont conviés, sont organisées à l'initiative du chef de service et les éducateurs présents y participent. Ils y sont en général une quinzaine sur vingt résidents, (les absents étant soit hospitalisés soit ne souhaitent pas venir, ne se sentant pas à l'aise pour s'exprimer). Les échanges portent sur les sujets qu'ils abordent eux mêmes le plus souvent leur quotidien et sur ceux que l'équipe éducative juge opportuns d'aborder (règlement de fonctionnement, absences prolongées ou départs

d'éducateurs...).

La question des repas revient souvent en réunion de résidents principalement autour du déroulement de ce temps. Pour ce qu'il s'agit des remarques sur les repas eux-mêmes, les résidents sont renvoyés vers la « commission restauration ». Elle réunit tous les trimestres les résidents intéressés en présence du chef de cuisine, d'un infirmier et d'autres professionnels qui le souhaitent.

En janvier 2015, une résidente du FAM a participé au colloque « Guérir, aller mieux en santé mentale » organisé pendant trois jours à l'université de Lille.

En juin 2015, dans la suite du festival « Ma sexualité n'est pas un handicap » auquel avaient participé quelques résidents des Sources, une éducatrice au FAM, a conduit le projet d'organiser un ciné-débat autour du film « Tu veux ou tu peux pas ». Cette séance a réuni une quinzaine de résidents des deux foyers dont quatre du FAM et une dizaine de professionnels. Après la diffusion du film, un débat s'est engagé en présence de Jean-Luc Letellier (président de CRÉVADIS). Voici la conclusion du bilan de cette activité rédigée par l'éducatrice :

« Les résidents ont dans l'ensemble plutôt bien participé, certains n'ont pas pris la parole mais ont pu s'exprimer par la suite avec leur référent éducatif, expliquant que cet échange a permis de les rassurer sur les questions qu'ils se posent, et de se rendre compte qu'ils ne sont pas les seuls à se poser ».

PARCOURS DE VIE

Nous avons choisi d'évoquer le parcours de vie de K. à titre d'illustration de la difficulté d'un ré-accueil d'un résident alors que le FAM avait prononcé une fin de prise en charge. C'est aussi le cas d'une autre résidente, ils sont de nouveau hébergés depuis août 2015.

K. s'exprime difficilement, son vocabulaire est pauvre. Aussi son témoignage est plus sous forme de récit intercalé de ses expressions.

K. est âgé de 46 ans, il est né en Corée et a été adopté par une famille française à l'âge de 11 ans. Il parle peu de son enfance et de son adolescence, il évoque un internat où il aurait été « placé par ses parents ». Nous n'avons pas d'éléments sur les débuts de la maladie. Alors qu'il bénéficiait déjà d'un suivi médical spécialisé, sa famille adoptive a déménagé en province. Il a alors vécu une dizaine d'années en logement indépendant avec passage quotidien d'une aide à domicile.

K. est arrivé au FVO des Résidences Les Sources à son ouverture en 2004. *« J'arrivais du Mesnil Saint Denis, je vivais dans un appartement seul et je travaillais à l'ESAT COTRA aux espaces verts. J'avais une aide pour faire les courses et entretenir l'appartement. Des jeunes squattaient (mon appartement), c'était difficile de gérer. Mes parents ont vendu l'appartement, le déménagement a été fait, j'ai donné le mobilier aux filles d'une amie. J'ai arrêté de travailler, j'ai fait une demande à COTRA pour un foyer. »*

Il a vécu difficilement son arrivée au FVO, *« ça a été dur d'être placé avec des personnes en difficulté, cela a été difficile de parler avec les résidents »*

K. a fait des efforts pour s'intégrer au foyer de vie en participant à quelques activités et en respectant les règles de vie en collectivité. Il nécessitait un accompagnement pour le suivi de son hygiène corporelle et la tenue de sa chambre. Malgré ses difficultés, il était volontaire. Il a été en capacité de prévenir ses angoisses et de solliciter des hospitalisations. Il a participé aux séjours organisés par l'établissement, il s'est très bien adapté au petit groupe. Par contre il manquait de motivation pour participer régulièrement aux activités choisies dans le cadre de son projet d'accompagnement personnalisé, sa présence y est devenue irrégulière, refusant les sollicitations en ce sens.

En 2012 et 2013, nous avons assisté à une grande régression de son autonomie que ce soit dans les déplacements extérieurs (effectués seul sans difficultés auparavant) ou les repères dans le temps. Nous constatons une diminution de sa concentration l'empêchant d'intégrer les consignes. Un élément médical a été apporté par le médecin psychiatre, assurant le suivi hospitalier, sur la possible évolution déficitaire de la maladie nécessitant une stimulation quotidienne. L'équipe éducative et médicale a alors envisagé une réorientation de K. sur le FAM plus à même de prendre du temps avec lui. La proposition lui en a été faite en mai 2013, il a acquiescé sur sa perte d'autonomie demandant plus d'accompagnement mais il déplorait le changement envisagé.

Finalement, il en a accepté le principe et le 1er février 2014, il a été admis au FAM. *« Quand je suis arrivé au FAM, tout a changé au niveau hygiène, vêtture, services. On s'occupe bien de moi. Il y a moins de résidents ».*

Mais six mois plus tard, l'équipe interdisciplinaire a constaté une aggravation de la pathologie et une intolérance à la frustration grandissante notamment autour de l'argent. Il est devenu harcelant envers les professionnels et les autres résidents. Il se dispersait et n'arrivait plus à respecter les règles du foyer.

Evoquant cette période, il dit : *« Fin 2014, je n'étais pas à l'aise, j'avais des problèmes pour entretenir ma chambre. L'ambiance avait changé. J'avais envie de changer de centre ».* A cette époque, il avait corrélé son souhait d'aller dans un autre foyer au fait d'*« avoir une mauvaise image »* au sein des Résidences Les Sources du fait de son comportement.

A la faveur d'une hospitalisation en février 2015, les professionnels du FAM et l'équipe hospitalière ont conclu que les Résidences Les Sources n'étaient plus adaptées à l'état de santé de K. Il a alors été acté qu'il resterait à l'hôpital tant qu'une autre structure d'hébergement ne serait pas trouvée.

Cependant, cela n'a pas été accepté par la MDPH et nous avons été tenus de ré-accueillir K. en août 2015. Il a été prévenu qu'il s'agissait d'un accueil *« temporaire »* et que nous cherchions un autre établissement pour lui. Compte tenu de son comportement les derniers mois précédant son hospitalisation, à son retour, des règles ont été instituées de manière à limiter les sources de conflit. Notamment, comme c'est le cas pour beaucoup de résidents, K. bénéficie d'une mesure de protection judiciaire. Pour faciliter la gestion de l'argent au quotidien, la plupart des résidents du FAM remettent la totalité de ce qu'ils retirent du distributeur bancaire au secrétariat et chaque jour ou plusieurs fois par semaine, ils y viennent prendre une petite somme. Cette possibilité a été ôtée à K., il gère lui-même ses

retraits bancaires et dispose de son argent seul.

Il a du mal à comprendre ces changements et l'attente d'un autre lieu. « *Il y a des changements pour l'argent, je n'ai pas récupéré toutes mes affaires* ».

Il a commencé à se sentir mieux quand nous avons contacté le FAM Dr Jules Falret à Draveil qui pouvait proposer un accueil temporaire. Il a visité les lieux en octobre, « *c'était bien, la ferme et les animaux, monter à cheval, donner à manger aux poules* ».

Depuis cette visite, K. attend, il demande régulièrement quand il y sera accueilli. Nous le sentons en partance, ne pouvant se réinstaller vraiment même si cette phase « *temporaire* » risque de durer. Il ne comprend pas cet entre-deux. « *Il faut que j'attende, que je patiente. C'est difficile de dire ce que je ressens, je ne connais pas les mots.* »

ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL et EDUCATIF

L'accompagnement à la vie quotidienne se décline de manière plus ou moins importante selon les résidents avec une attention particulière à l'hygiène qui peut aller du simple rappel pour certains résidents jusqu'à une aide technique pour d'autres. L'entretien de l'espace privatif de chacun est assuré par un service prestataire, le rangement de la chambre étant du ressort du résident. Celui-ci est assuré en soutien avec les éducateurs qui interviennent sur demande de la personne ou lorsqu'ils constatent une difficulté dans ce domaine.

A de rares exceptions, les éducateurs assurent les accompagnements de tous les résidents à leurs rendez-vous médicaux qu'ils relèvent du psychiatrique ou du somatique. Il s'agit d'aider la personne à s'exprimer quand cela est nécessaire, et de porter la parole de l'équipe médico-éducative. A ces occasions, le travail de coordination avec le service infirmier est essentiel.

Relevant de l'accompagnement éducatif, nous notons toutes les aides aux démarches spécifiques individuelles et les entretiens organisés avec les éducateurs référents. Au vu des nombreux changements intervenus dans l'équipe éducative, plusieurs résidents n'avaient plus qu'un ou plus du tout de référent. De septembre à novembre, les résidents et les éducateurs ont appris à se connaître par unités en se rencontrant sur le quotidien ou lors de sorties. En décembre, chaque résident pouvait à nouveau se référer plus spécifiquement à deux éducateurs de son unité.

Dans la suite de ce que nous avons évoqué concernant le retour de deux résidents alors qu'une fin de prise avait été annoncée, il nous a paru intéressant d'entendre le point de vue de l'équipe éducative. Voici quelques extraits de leurs réflexions :

« *En ce qui concerne I., c'est une prise en charge très compliquée, nous ne savons pas quel positionnement adopter. Comment s'investir alors qu'il y avait un non-retour prévu ? Elle veut faire des choses mais ne s'investit pas. Elle veut tout, tout de suite, se met en danger en fumant dans sa chambre. K. de son côté semble avoir fait le deuil du foyer, il attend un ailleurs. Comment s'investir avec lui dans un projet alors que son regard nous dit tout le contraire ?* »

Viviane

« I. dit elle-même que la structure est trop grande pour elle. De ce fait, elle nous le montre tous les jours, en errant dans les couloirs, n'arrivant pas à s'inscrire dans les activités proposées. Elle est en demande constante d'attention dans l'instant T, n'arrive pas à gérer la frustration »
Marie-Madeleine

« Il est difficile de mettre en place un accompagnement sur le long terme. Comment le vivent-ils ? Ils montrent parfois leurs interrogations sur le sujet, posent souvent des questions sur leurs réorientations, ils sont dans l'attente. Les éducateurs aussi... » Dorine

LES FAMILLES

Les relations avec les familles des résidents du FAM sont développées en fonction de la demande et des besoins exprimés émanant des personnes ou de leurs proches. Les contacts d'abord informels au gré des appels téléphoniques avec les éducateurs ou des visites au foyer. Souvent bien établis avec les éducateurs référents, ils permettent parfois d'aider à réguler les relations entre le résident et sa famille et de mieux comprendre son comportement du moment. Dans des cas particuliers comme celui de I. que nous avons évoqué plus haut, les contacts téléphoniques réguliers entre sa mère et la chef de service aident à maintenir notre accompagnement au mieux. Les échanges avant ou après le départ régulier en famille permettent aussi d'ajuster nos pratiques.

Des entretiens sont parfois organisés de manière formelle mais pas de façon régulière. Ils répondent à des demandes de part et d'autre, ils réunissent le résident, sa famille, les éducateurs référents, la chef de service et parfois le médecin psychiatre. Ils sont toujours l'occasion d'une meilleure connaissance du résident et des difficultés qu'il rencontre.

L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

En octobre, le FAM a accueilli une aide-soignante en stage pour quatre semaines. Bien épaulée par l'équipe notamment les deux aides-soignantes et le service infirmier, elle a pu acquérir les gestes appropriés et réaliser des soins de qualité notamment auprès d'une résidente en difficulté de motricité. Elle a fait valider la Mise en Situation Professionnelle (MSP) par sa formatrice du GRETA de l'Essonne et une aide-soignante du FAM.

Depuis fin décembre, une éducatrice en première année à BUC RESSOURCES a commencé un stage qui s'étendra sur 16 semaines jusqu'en juin 2016.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Comme présenté dans ce rapport, l'année 2015 a été intense en termes de changements tant du côté des résidents que celui des professionnels.

L'année 2016 va s'ouvrir sur la deuxième évaluation interne dans la foulée de l'évaluation externe réalisée en 2015. Le COPIL du FAM est déjà constitué, de nouveaux professionnels ont choisi d'y participer.

L'année sera aussi consacrée à une harmonisation des pratiques dans l'équipe éducative. L'idée est de proposer une rencontre si possible mensuelle qui réunira les douze éducateurs pour une réflexion à partir du fonctionnement existant. Il s'agira soit de le valider en l'expliquant aux nouveaux professionnels soit de le modifier après une analyse conjointe.

Au cours de cette année à venir, nous serons encore confrontés à cette question de réorientation des résidents pour qui la structure n'est plus adaptée. Dans ce contexte, il paraît opportun d'envisager de rencontrer la MDPH pour comprendre mieux son fonctionnement et faire connaître nos attentes.

3. RAPPORT DU CHEF DU SERVICE ANIMATION

Marie- Julie Thieffine

Cette année 2015 marque les 10 ans de mise en place et de fonctionnement du service animation. Le service a été créé avec comme préoccupations principales que les personnes accompagnées prennent plaisir à pratiquer des activités qu'ils ont choisies et de les rendre citoyens à part entière. Du fait de l'implantation géographique, de l'environnement des Résidences Les Sources au cœur de la cité, il était évident de créer des activités autant à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur, en développant de nouveaux projets, de nouveaux partenariats avec les Associations voisines et la municipalité.

Il était et est toujours important pour le service animation de proposer et de permettre aux résidents un accès à la « Culture ». Cet accès à la « Culture » nous semble pertinent pour que les résidents puissent s'ouvrir et découvrir d'autres horizons et éviter ainsi le repli sur eux-mêmes, symptôme prédominant de leur maladie. Plusieurs définitions du terme « culture » existent, pour nous la « culture » se définit par l'accès aux différentes activités, sorties et séjours qu'ils soient de bien-être ; de création ; de réflexion ; de socialisation et sportifs. De fait, depuis 10 ans, nous nous attelons, avec comme partenaire privilégié « les résidents », à proposer et à développer différentes actions.

L'accompagnement social, mis en place par le service animation, est ainsi un complément de l'action médicale et éducative, en fournissant aux travers d'expériences différentes, des observations nouvelles sur le comportement des résidents, seuls ou au sein d'un groupe, lors d'une activité, avec ou non un intervenant extérieur. Cette approche nouvelle a modifié considérablement les relations animateur/résident, le regard des uns entraînant un changement de comportement des autres. Ils ne sont plus des « malades » face à un encadrement médico-social mais des citoyens comme tout un chacun, partageant des passions ou des centres d'intérêts avec d'autres. Cet état d'esprit a permis de développer une dynamique et une écoute propice à l'épanouissement et à une plus grande autonomie des résidents. Inventer, innover, créer, adapter, réadapter mais surtout oser sont les leitmotivs quotidiens du service animation pour permettre aux personnes accompagnées d'éveiller ou de réveiller leur envie d'être et/ou de faire.

Vous pourrez trouver dans ce rapport les chiffres clés de cette saison concernant les activités, les sorties et les séjours ainsi que les nouveautés et/ou réadaptations des activités, les différents partenariats et des témoignages de résidents concernant l'ouverture de l'établissement sur la culture pour toujours répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.

LES ACTIVITÉS

Pour rappel, le service animation fonctionne en année scolaire, de par les différents partenariats avec les Associations locales. Les activités sont donc proposées de septembre à juin. Avec 44 activités différentes proposées représentant 65 créneaux d'activités en 2014, le planning d'activités 2014/2015 se maintient, avec 42 activités différentes proposées représentant 60 créneaux d'activités. (Planning d'activités 2014/2015 en annexe)

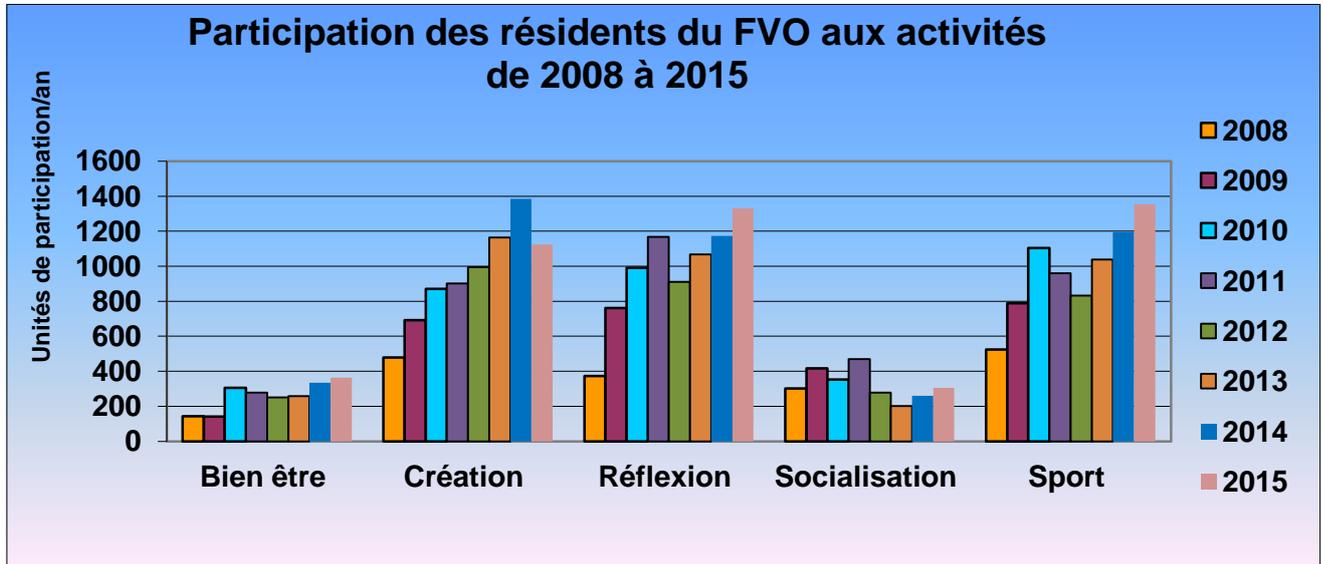
Cette saison a été mouvementée au sein de l'équipe animation avec 2 animatrices en congés maternité en même temps, l'animatrice arts graphiques en arrêt de longue durée et mon intérim assuré jusqu'à ma prise de poste définitive. Ces événements ont eu un impact, des répercussions sur la régularité des activités proposées et donc sur la participation des personnes accompagnées.

Les nouveautés et/ou réadaptations d'activités

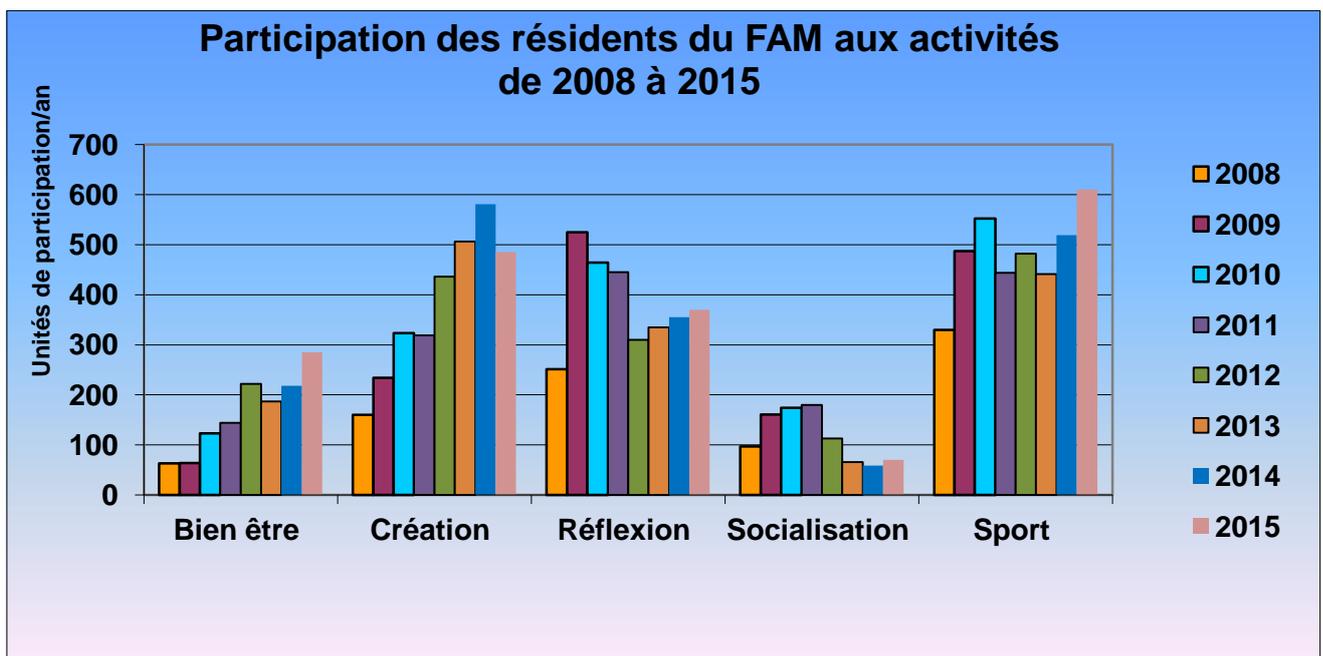
- ❖ L'heure du conte : Activité co-animée avec la psychomotricienne avec pour objectif de favoriser chez chacun la mobilisation des compétences cognitives et intellectuelles : lecture, écoute, attention, mémorisation, reformulation, échange de points de vue et d'appréciations, de stimuler la créativité, l'imagination en faisant de l'histoire du conte une adaptation personnelle.
- ❖ Animation graphique : Réadaptation d'un atelier arts graphiques avec pour objectif de faire découvrir d'autres supports de création tels que la photo, l'ordinateur, la pâte à modeler en vue de créer des petits courts métrages, des films animés.
- ❖ Votre musée : Réadaptation d'un atelier arts graphiques avec pour objectif de proposer de découvrir ou redécouvrir des artistes (peintre ; sculpteur...) en lien avec la visite d'expositions et d'échanger sur l'artiste choisi.
- ❖ Jardin solidaire : Nous avons été invités par le Centre Communal d'Action Sociale à les rejoindre sur la parcelle solidaire pour en faire un lieu de rencontres, d'échanges et de bien vivre ensemble.
- ❖ Bodygym : Pour une meilleure adaptation des capacités et des aptitudes des personnes, cette activité a été doublée
- ❖ Informatique : Pour une meilleure adaptation des capacités et des compétences des personnes, cette activité a été également doublée.

Participation des personnes

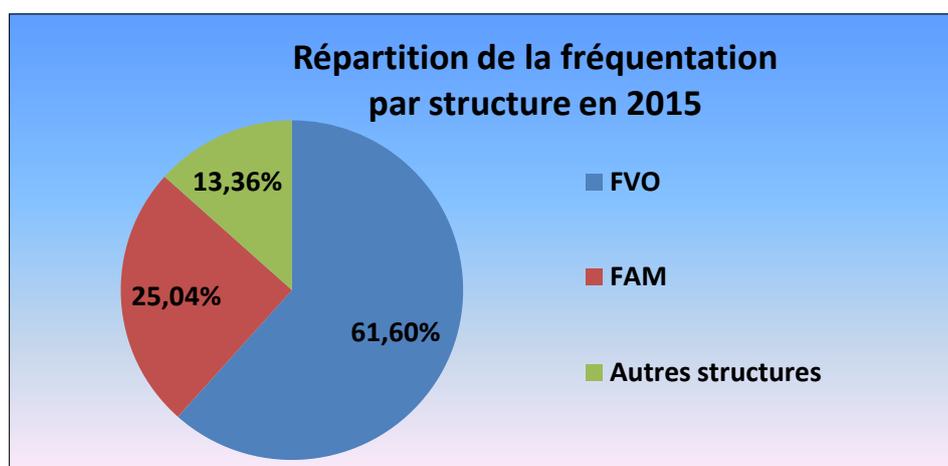
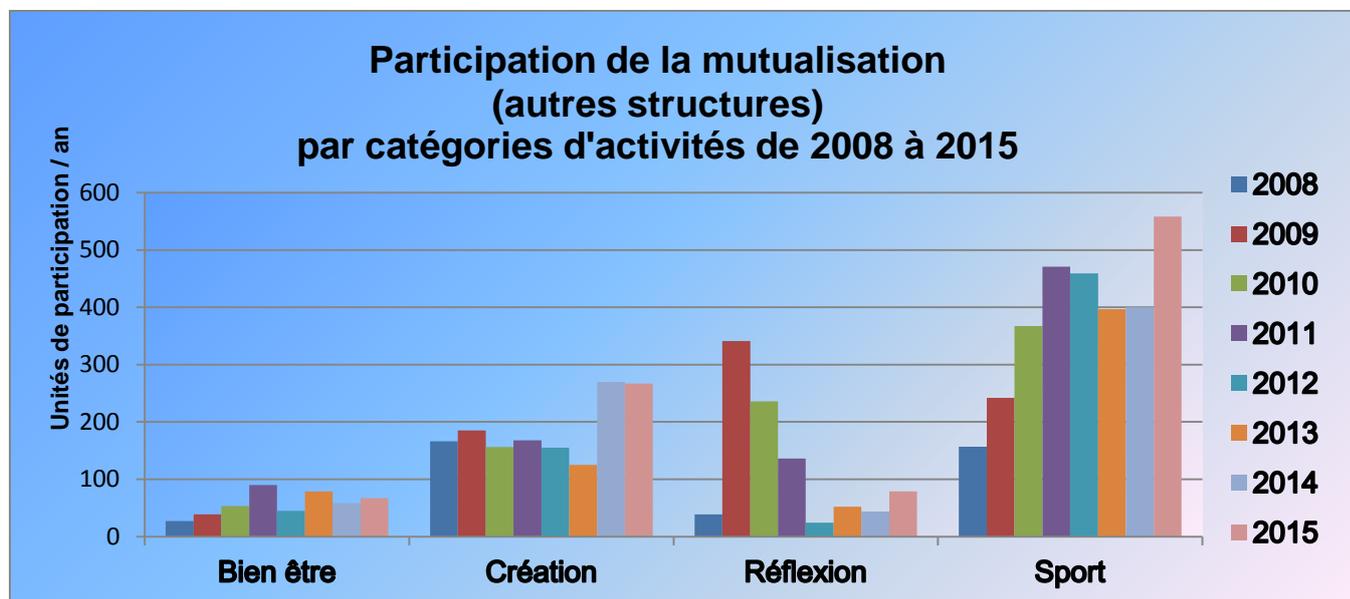
- ❖ **FVO** : augmentation de 3.01% par rapport à l'année dernière, soit 4478 participations pour cette année contre 4347 participations en 2014. Augmentation de la fréquentation des activités de réflexion (j'ai voyagé en psychiatrie, et après... ; l'heure du conte) et de socialisation (jardin solidaire).



- ❖ **FAM** : augmentation de 5.08% par rapport à l'année dernière, soit 1820 participations pour cette année contre 1732 participations en 2014. Augmentation de la fréquentation des activités de bien-être (esthétique ; détente), de socialisation (atelier cuisine ; balade) et de sport adapté.



- ❖ **Mutualisation/Autres structures** : augmentation de 25.78% par rapport à l'année dernière, soit 971 participations pour cette année contre 772 participations. Augmentation de la fréquentation des activités de réflexion et sportives. Les travailleurs sont plus assidus à leur activité.



LES SORTIES ET LES SEJOURS

Dans le cadre des sorties, comme pour les autres activités ou séjours, les résidents sont consultés et/ou force de proposition afin de les rendre acteurs, moteurs de leurs choix, de leur vie, de la vie de l'établissement.

Les sorties

110 sorties ont été réalisées en 2015. Elles ont profité à 25 sur les 40 résidents du FVO et 16 sur les 20 résidents du FAM ce qui représente 495 participations pour le FVO et 185 participations pour le FAM. Nous pouvons remarquer une baisse du nombre de résidents du FVO et du FAM par rapport à 2014 (39/40 résidents du FVO et 20/20 résidents du FAM avaient effectué au moins une sortie). Cette baisse est expliquée par des difficultés grandissantes de mobilité des personnes accompagnées. Ces difficultés grandissantes de mobilité nous amènent à repenser les sorties proposées, le nombre de résidents par sortie pour adapter au mieux les propositions et les objectifs.

Ces 110 sorties se répartissent de la façon suivante :

- 19 sorties dites « ponctuelles » ont été organisées. Elles sont, en général, mises en place en lien avec une activité (poésie, arts graphiques, café philo, sport...) ou proposées lors des vacances scolaires (bowling, cinéma...). Ces sorties ont profité à 19 résidents du FVO soit 85 participations et 7 résidents du FAM soit 22 participations.
- 61 sorties le « week-end » (cinéma, marché, événements de la ville ou villes voisines, brocante...) ont profité à 29/40 résidents du FVO soit 263 participations et 14/20 résidents du FAM soit 97 participations.
- 15 sorties « spectacles/culturelles » organisées en partenariat avec les différents théâtres de la région, grâce à des tarifs attractifs. Elles ont profité à 21 résidents du FVO soit 77 participations et 12 résidents du FAM soit 27 participations. Nous essayons au maximum de favoriser des sorties spectacles pendant la journée de part la fatigabilité des résidents, le soir.
- 15 sorties « journée été » : ces sorties ont lieu pendant la période estivale de juillet/août suite au sondage rempli par les résidents. Elles ont profité à 27/40 résidents du FVO soit 70 participations et 14/20 résidents du FAM soit 29 participations.

Les séjours

En 2015, 8 séjours ont été organisés, permettant à 27 résidents du FVO soit 30 participations et 16 résidents du FAM soit 32 participations, de découvrir de nouveaux endroits et de faire de nouvelles activités. Ces séjours sont proposés, prioritairement, aux résidents ne partant pas en vacances en famille ou en organisme (et selon les objectifs du séjour).

Sur les 8 séjours organisés, 7 séjours ont été mis en place dans le cadre de la période estivale à savoir :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| 1/ Découverte de Bruges | 5/ Découverte des Vosges |
| 2/ Découverte de Cancale | 6/ Découverte de la Bourgogne |
| 3/ Découverte de La Rochelle | 7/ Découverte de la Normandie |
| 4/ Découverte de l'Aube | |

Les séjours poursuivent toujours des objectifs éducatifs tels que, favoriser la prise d'initiative dans l'organisation des journées, créer ou renforcer les liens entre résidents et avec les accompagnateurs, vivre à un rythme différent de celui de l'institution et bien sûr découvrir un patrimoine culturel spécifique à une région.

Le 8^{ème} séjour a été organisé, comme annoncé dans le rapport 2014, en lien avec l'activité « J'ai voyagé en psychiatrie, et après... ». Activité proposée par le psychiatre du foyer et moi-même à un groupe de résidents volontaires pour échanger, partager, témoigner de leur expérience de la maladie, de leur vécu en milieu psychiatrique sur des thèmes prédéfinis avec eux en début d'année (ex : la différence entre l'hôpital et le lieu de vie ; la communication avec les professionnels ; la cohérence des règles ; comment vivre après un traumatisme ? ; la communication avec les autres patients...). Cette activité a plusieurs objectifs dont celui de les amener à une prise de conscience qu'ils ne sont pas seuls à vivre avec cette pathologie et que malgré la maladie ils peuvent prendre leur vie en main, vivre comme tout à chacun, faire des choix, avoir des ambitions, avoir des projets, l'envie de faire (Travail sur « l'empowerment » et « le rétablissement »).

Dans ce cadre là, 6 participants du groupe se sont inscrits au colloque « **Guérir, se rétablir, aller mieux... en santé mentale et ailleurs** » organisé sur 3 jours à l'Université de santé de Lille, en janvier 2015. Ils étaient tous ravis de cette 1^{ère} expérience et sont demandeurs de pouvoir participer à d'autres colloques. Le travail d'empowerment et de rétablissement se poursuit dans cette activité.

LES PARTENARIATS / LES MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS

Le service animation est l'interface entre les résidents, les usagers de l'Association et les différents partenaires socioculturels locaux. Ainsi, dans l'objectif constant d'ouvrir l'établissement à et sur l'environnement (recommandation de l'ANESM) et donc de rendre les personnes accompagnées actrices de leur vie et citoyens à part entière, le service animation travaille, depuis 10 ans, à développer les partenariats, à participer et à organiser les manifestations locales et à proposer des événements ouverts à tous à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Les partenariats

- Avec les Associations locales (Tennis ; Tai chi chuan ; Karaté ; Piscine de St Cyr l'Ecole pour l'Aquagym ; Centre aquatique de Versailles pour la piscine ; Centre équestre de St Quentin en Yvelines pour l'Equitation, Théâtre d'improvisation).
- Avec la Municipalité qui nous invite à différents événements et/ou manifestations.
- Avec la bibliothèque de la ville qui n'hésite pas à nous solliciter pour des projets en commun (ex. récent : projet avec une classe de CP sur la création d'un grand livre « carnet de voyage »).
- Avec le Centre Communal d'Action Sociale en lien avec le jardin solidaire.
- Avec le logement sénior de la ville, avec lequel nous nous rencontrons autour d'activités communes (cuisine ; peinture ; scrabble...).
- Avec les différents théâtres de la région qui nous font bénéficier de tarifs attractifs (théâtre de la ville, de Versailles, de Vélizy, d'Elancourt, de St Quentin en Yvelines).

- Avec les bowlings des Clayes sous bois et de St Quentin en Yvelines.
- Avec les différents établissements médicosociaux de la région, où des rencontres autour d'activités ou de festivités sont organisées (John Bost Troas ; HGMS de Plaisir ; IMR de la Verrière).

Les manifestations et événements de 2015

- La Fête des voisins des jardins familiaux, les résidents ont pu participer à une rencontre autour d'un bon repas confectionné en partie par eux et les voisins des
- Dans la continuité de se faire connaître et de se produire dans différents endroits, le groupe de musique des résidences Les Sources « The Suspenders » a donné un concert au foyer de vie de l'HGMS. La tournée du groupe se poursuit !
- La 4^{ème} Journée Inter-Etablissements organisée par les Résidences Les Sources.
- L'évaluation externe au sein des Sources qui a mobilisé l'ensemble des résidents et des professionnels. (Voir retour de l'évaluation sur le service animation en conclusion)

Les manifestations et événements institutionnalisés

- Tournoi de pétanque du quartier.
- Téléthon de la ville, pour lequel les résidents avec le foyer d'hébergement La Colline tiennent un stand de vente de créations.
- Fête de Noël des Sources.
- Salon d'Eté aux Sources. (Exposition de tableaux et de création d'objets).
- Fête de la St Jean de la ville.
- Fête de l'été des Sources.

TEMOIGNAGES DES RESIDENTS SUR L'OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR LA CULTURE

Le témoignage de Laurent

« Lors de mes sorties, j'ai bien apprécié les découvertes des régions (Bruges, l'Ardèche, l'Auvergne, Le Jura, Les Vosges, Les Alpes), les paysages, les découvertes culturelles, les spécialités culinaires, les « lieux-dits ». Les sorties culturelles au théâtre de Vélizy ou à St Quentin en Yvelines étaient très très enrichissantes. Merci. Dans un premier temps, ces sorties sont un plaisir partagé, je pense. Puis, aussi par exemple la visite d'une région ou bien un séjour au ski peut apporter un bien être intérieur, un confort et une bonne santé. Ces sorties ne seront jamais de trop tellement elles font un break avec le quotidien. »

Le témoignage d'Yves

« Je suis très satisfait de la programmation culturelle variée et de qualité, très bon accueil, très bon confort et belle scène en particulier au théâtre de Vélizy. Plaisir des yeux et des oreilles, c'est une véritable ouverture sur le monde culturel en grandeur nature. »

Le témoignage de Catherine

« Globalement satisfaite quant aux sorties culturelles. Les sorties nous procurent beaucoup d'ouverture sur l'art, tous les arts et tous les types de spectacles. Elles nous confortent dans la culture dans différents domaines. »

Le témoignage d'Elie

« Je suis content de pouvoir profiter de ces sorties, cela me fait oublier les soucis et m'apporte de la joie. »

CONCLUSION

10 ans que le service animation fonctionne, développe des projets en faveur des personnes accompagnées pour répondre au mieux à leurs attentes, à leurs envies, à leurs besoins. Cette année 2015 a été encore riche en participation aux activités, en événements, en développement de nouveaux partenariats, de nouveaux projets. Nous sommes devenus pour les résidents un service incontournable à l'ouverture de l'établissement sur la culture.

➤ **Retour de l'évaluation externe sur le service animation :**

*« Une articulation « levier » entre FVO, FAM et l'apport du service animation. Tous les professionnels évoquent l'intérêt du fonctionnement mutualisé entre le FVO et le FAM. Si le FAM dispose des avantages d'une petite structure par la petite taille et un aménagement convivial en petites unités, les résidents bénéficient aussi de la dynamique du FVO et des services transversaux notamment du service animation. **La programmation, aux Résidences Les Sources, est digne d'un service culturel, de loisirs et sportif d'une commune.** Elle comporte plus de 40 activités différentes, des sorties, des séjours, des événements. Les propositions pour les résidents sont envisagées dans le cadre de la participation aux réunions de PAP et de synthèse. Les propositions sont réajustées à partir d'un questionnaire de satisfaction. Les activités proposées sont variées, nombreuses et de qualité et constituent un facteur de satisfaction pour tous les résidents. Les professionnels en parlent avec fierté et considèrent qu'elles sont un*

véritable atout pour stimuler les résidents. Les partenaires les soulignent aussi comme un atout. Certaines activités sont accessibles aux autres structures du 78 (ESAT Cotra, SAVSP Montaigne, Foyer d'hébergement La Colline, HGMS, pension familiale ALFI) et des réflexions sont en cours pour ouvrir plus largement la possibilité aux habitants d'y participer.

La concrétisation de cette réflexion pourrait permettre de renforcer l'ancrage sur le territoire des Résidences Les Sources et de consolider sa place en tant que ressource contribuant au développement local. »

L'augmentation constante de la participation de résidents et des bénéficiaires nous force à dédoubler des activités du fait de leurs succès ou à refuser des personnes. Les résidents et le service animation sont forces d'idées, de projets à développer, mais nous faisons toujours le même constat d'un manque d'encadrement pour pouvoir mener à bien toutes les actions que nous souhaiterions mettre en place.

Une réflexion sera conduite en 2016 sur l'intervention de bénévoles, (service des bénévoles de l'Association Œuvre Falret).

PERSPECTIVES

Les perspectives pour 2016 sont nombreuses et variées. Elles concernent tant l'étude et la remise à plat de nos pratiques professionnelles que l'organisation de manifestations, d'événements, le développement de nouveaux projets et partenariats pour une constante intégration des personnes accompagnées.

- ✓ Projet socio-esthéticienne
- ✓ Lancement d'un mouvement « écologie » au sein de l'établissement
- ✓ Accompagner les résidents sur le travail d'empowerment
- ✓ Participation à l'évaluation interne

PLANNING D'ACTIVITES 2014-2015

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h/10h	SOURCES INFOS MAGAZINES Portes ouvertes 9h30 10h/11h Jérémy/Béatrice	ESTHETIQUE 10H/11H Linda/Béata/Mélanie	PISCINE 9h30/11h45 Mélanie L/Sophie	ESTHETIQUE mutualisée 9h30/10h30 Linda/Emmanuelle/Mélanie	EQUITATION 9h45/11h Mathieu/Christelle
10H/11H				THEATRE D'IMPRO 9h45/11h15 Jérémy/Mylène Les Z'Humbles	
10H/11H	BRODERIE 10h30/11h45 Linda/Nathalie Duru	ANIMATION GRAPHIQUE 10h/11h45 Béatrice	ARTS GRAPHIQUES 10h/12h Béatrice	COURS DE GUITARE INDIVIDUEL FERME 10H/11H45 Jérémy	CHANT 10h/11h Clémence/Jérémy
10H/11H					PETANQUE 10h/11h15 MJ/Linda
11H/12H					ATELIER CUISINE 1 semaine/2 9h30/13h30 Linda/Marie-Madeleine/Sylvie
11H/12H	PERCUSSION 11h/12h Jérémy/Mathieu	BODYGYM 10H15/11H00 11h00/11h45 Clémence	MUSCULATION 10h/11h30 Clémence /Alexis A La Colline	MÉMOIRE 11H/12H Linda	GYM DOUCE 11h/11h45 Clémence
14H/15H	TAI CHI CHUAN 13h45/14h45 14h45/15h45 Sylviane Rispaill/Linda	DECORS ACCESSOIRES MASQUES 14h30/16h Béatrice/Mélanie L	BALADE 13H30/16H Clémence/Mélanie	GROUPE DE MUSIQUE 13H45/16H30 Jérémy/Timothée	RANDONNEE 13h30/17h Clémence/Mélanie L
14H/15H		TENNIS 13H45/15H00 15h00/16h00 Clémence	ARTS GRAPHIQUES ATELIER OUVERT 14h/16h Béatrice	ATELIER : VOTRE MUSEE 14h/16h Béatrice	
15H/16H					
15H/16H	L'HEURE DU CONTE 14H30/15H30 Béatrice/I. Nowak	ECRITURE LIBRE 15h/16h Virginie/Caroline	ANAGRAMMES 15H/16H Béata	INFORMATIQUE 14H/15H30 Mélanie/Clémence	MOZAIQUE 15H/16H15 Linda/M-J
16H/17H	QUIZZ 16H15/17H Jérémy/M-J	DETENTE 16H15/17H I. Nowak	DECOPATCH 16h/17h Mélanie L/Clémence	AQUAGYM 15H45/17H30 Clémence/Mélanie	GROUPE DE PAROLE 16H15/17H15 M. Colombani
17H/18H	JOURNAL INTERNE 17H/18H Emmanuelle/Laurie	KARATE 17h30/18h30 Mathieu	POESIE 17H/18H Béata	CAFÉ PHILO 1 fois/mois Béatrice/Meilhac	JARDIN SOLIDAIRE Tout le monde
	SPORT ADAPTÉ 5 créneaux sur la journée Clémence	SPORT ADAPTÉ 3 créneaux sur la journée Clémence	J'AI VOYAGÉ EN PSYCHIATRIE ET APRES... 1 fois/mois M-J/J. Fousson	SPORT ADAPTÉ 3 créneaux sur la journée Clémence	
LEGENDES	BIEN ÊTRE	CREATION	REFLEXION	SOCIALISATION	SPORT